

ALGÉRIE - UA

M. Ouyahia à Kigali pour représenter le président Bouteflika au Sommet extraordinaire de l'UA

P. 3

LE SG ADJOINT DE L'OTAN:

Il y a beaucoup à apprendre des efforts de l'Algérie pour la stabilité de la région

P. 24

ALGÉRIE - TUNISIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue tunisien à l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance de son pays

P. 24

RÉVISION DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE: Nouvelles mesures consacrant les libertés individuelles

L'amendement du Code de procédure pénale présenté hier devant l'Assemblée populaire nationale (APN) introduit de nouvelles mesures visant à consolider les libertés individuelles consacrées par la Constitution, à travers la révision des dispositions relatives au casier judiciaire, la réhabilitation ainsi que les dispositions relatives à la contrainte par corps. Lors de la présentation du projet d'amendement du Code de procédure pénale, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé que la révision de certains dispositions relatives essentiellement au casier judiciaire, à la réhabilitation et à la contrainte par corps s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la réforme de la justice, notamment à la lumière de l'introduction de peines alternatives qui n'existaient pas auparavant.

P. 5



FORUM MONDIAL DE L'EAU: M. Necib présente l'expérience algérienne à Brasilia

P. 5

GRÈVE DES MÉDECINS Les internes en médecine de 4 CHU refusent d'assurer les tâches des médecins résidents en grève

P. 5

OUARGLA : Mise en exploitation commerciale du tramway

P. 3

SANTÉ

ANTI-ÂGE : 7 RECETTES POUR AVOIR UNE PEAU PLUS JEUNE

P. 12-13

FORUM

CE MATIN À 10H30 M. Nourredine Boudissa, P-DG d'ALGERAC, invité du Forum de DK News

P. 2

F T BALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE): JS Kabylie-USM Blida samedi au stade du 5-Juillet

P. 22

SOCIÉTÉ

ORAN : Création "prochaine" d'un conseil de concertation pour l'insertion professionnelle des toxicomanes

P. 9

FORUM

CE MATIN À 10H30

M. Nourredine Boudissa, P-DG d'ALGERAC, invité du Forum de DK News

Le Forum de DK News reçoit ce matin à partir de 10h30, M. Nourredine Boudissa, Directeur général de l'Organisme algérien des accréditations (ALGERAC), dans le cadre d'une conférence-débat qui por-

tera sur le thème : «L'accréditation en Algérie : état des lieux et perspectives». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**Horaire des prières**

Mercredi 3 Rajab 1439

Fajr	05:15
Dohr	12:55
Asr	16:23
Maghreb	19:25
Isha	20:25

**PALAI DES EXPOSITIONS**
Ouverture du Salon national de l'emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, présidera ce matin à partir de 9h au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), la cérémonie d'inauguration du Salon national de l'emploi placé sous le thème «Start-up, la réussite par l'innovation».

CHLEF
Festival national du tourisme

L'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA), organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 27 mars à Ténès, wilaya de Chlef, un Festival national dédié à l'appui du tourisme

**DEMAIN À BATNA**
Commémoration du 62^e anniversaire de la mort de Mustapha Benboulaïd

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera demain jeudi 22 mars, une visite de travail dans la wilaya de Batna, au

cours de laquelle il présidera la cérémonie de commémoration du 62^e anniversaire de la mort du lion de l'Aurès, Mustapha Benboulaïd.

LI AMNIKOUM
Le rôle de la DGSN dans la concrétisation du projet du permis à points en débat

L'émission radio dédiée à la sécurité routière «Li Amnikoum», diffusée sur la chaîne 1, mettra en exergue, demain jeudi 22 mars de 16h à 17h, la contribution de la Direction générale de la Sécurité nationale dans la mise en œuvre du projet du permis à points.

LE 29 MARS AU CRASC
Rencontre avec les entreprises économiques d'Oran

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise jeudi 29 mars à partir de 14h, une rencontre avec les entreprises économiques de la wilaya d'Oran.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE
Hommage à Rafik Cherrih

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise demain jeudi 22 mars à partir de 18h au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, une soirée artistique en hommage au défunt artiste Rafik Cherrih.

**Météo**

	Max	Min
Alger	11°	05°
Oran	13°	06°
Annaba	12°	07°
Béjaïa	11°	07°
Tamanrasset	29°	10°

TNA
Présentation de la pièce «Il ne reste plus rien à dire»

La pièce théâtrale «Il ne reste plus rien à dire», écrite et produite par Mohamed Cherchell, sera présentée aujourd'hui et demain au Théâtre national algérien, Mahieddine Bachtarzi (TNA).

**EL-OUED**
24 chorales au festival national de l'Inchad scolaire

Vingt-quatre (24) chorales prennent part à la 23^{ème} édition du festival national du chant scolaire (Inchad), qui a débuté lundi soir à la maison de la culture d'El-Oued. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'animation de chants scolaires mettant en exergue la diversité des genres lyriques et culturels caractérisant les différentes régions du pays et le legs populaire ancestral. Ces troupes, regroupant chacune 16 élèves, issues de 22 wilayas du pays, sont en lice, quatre jours durant, pour décrocher les premières places pour chaque palier scolaire. Placée sous le signe "Pour une Algérie unie et unifiée", cette manifestation s'assigne comme objectifs la promotion des voix cantatrices dans le genre Inchad, en tant que genre véhiculant des messages de sensibilisation sociétale, notamment en milieu scolaire, un cadre propice pour promouvoir les valeurs civilisationnelles de chaque société, a indiqué le commissaire du festival, Ferhat Bella Bassi. Elle vise également à confirmer la nécessaire contribution des établissements et partenaires du secteur de l'éducation dans la propagation des valeurs d'unité et de fraternité et l'ancrage des principes nationaux pour consacrer le sens de la citoyenneté, susceptible de préserver l'unité nationale.

**ALGÉRIE-POSTE**
Emission de trois timbres consacrés à la décennie internationale «l'Eau pour le développement durable»

Algérie Poste (AP) procédera jeudi à l'émission de trois timbres-poste consacrée à la Décennie Internationale "l'Eau pour le développement durable", indique hier un communiqué d'AP. Cette émission philatélique, d'une dimension de 36x26 et d'une valeur faciale de 25 dinars chacun, "reflète, à travers les dessins illustratifs des timbres, la splendeur du mode hydrique ancestral, la Foggara, composée de puits pour le captage de l'eau souterraine, drainé principalement à des fins d'irrigation vers les oasis", explique la même source. Concernant, la vente anticipée de cette émission, elle aura lieu jeudi dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya, alors que la vente générale aura lieu samedi dans tous les bureaux de poste, ajoute le communiqué, précisant qu'une enveloppe 1er jour à 7 DA sera également mise en vente avec une oblitération 1er jour illustrée.

**COMMUNICATION**
M. Kaouane reçoit une délégation des meilleurs élèves de Touggourt

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a reçu hier à Alger une délégation des meilleurs élèves du CEM Chahid Tamarni Mohamed à Touggourt (Ouargla), qui se trouvent à Alger dans le cadre d'une visite qu'ils effectueront à plusieurs structures et établissements, à l'occasion des vacances scolaires de printemps. Lors d'une réception organisée au siège du ministère, le ministre a appelé les élèves à exceller dans leur cursus scolaire, notamment dans les matières scientifiques et mathématiques, pour répondre aux besoins du pays dans ces domaines, souhaitant que cette visite leur soit bénéfique sur les plans scientifique et culturel. Les élèves ont, pour leur part, présenté à M. Kaouane des photos de leurs différentes activités et visites inscrites dans le cadre de leur "Club vert", affirmant que leur visite à Alger leur permettra d'enrichir aussi bien leurs connaissances que leur culture. Dans le cadre de cette visite, les élèves se rendront au jardin d'essai du Hamma, au siège de l'entreprise nationale de la Télévision algérienne (ENTV) ainsi qu'au ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, avant de visiter la wilaya de Tipasa, afin d'assister aux manifestations marquant la Journée mondiale de l'Eau et à d'autres activités.



ALGÉRIE/UA/SOMMET M. Ouyahia à Kigali pour représenter le président Bouteflika au Sommet extraordinaire de l'UA

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a quitté Alger hier à destination de Kigali où il représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui se déroulera aujourd'hui à l'indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

"M. Ahmed Ouyahia, Premier ministre, a quitté Alger ce jour à destination de Kigali où il représentera SEM Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, au Sommet extraordinaire de l'Union africaine qui se déroulera le 21 de ce mois dans la capitale rwandaise", a précisé la même source.

Le Premier sera accompagné à cette réunion de MM. Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, et Mohamed Benmeradi, ministre du Commerce, a ajouté la même source.



FLN : Ould Abbès invite les membres du parti à user de leurs prérogatives pour la proposition des lois au Parlement

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès a invité, lundi à Alger, les membres du parti au Parlement à "user de leurs prérogatives constitutionnelles dans la proposition de lois", qualifiant le bilan des lois adoptées durant l'actuelle législature de "maigre". Présidant la réunion des dirigeants du FLN et des élus au niveau des deux chambres du Parlement au siège du parti, M. Ould Abbès a précisé que "les membres élus au Parlement sont appelés à user de leurs prérogatives consacrées par la Constitution amendée dans la proposition des lois". Il a ajouté dans ce sens que ces propositions devraient "êtres conformes aux orientations du président de la République et formulées après concertation de la direction du parti". Le SG du FLN a qualifié le bilan des "sept projets de lois adoptés par le Parlement durant l'actuelle législature" auxquels s'ajoutent "cinq autres projets de loi à présenter prochainement de 'maigre', exhortant les élus du parti à être plus entreprenants et à assister aux séances.

Le SG du parti a mis l'accent sur le "rôle important des membres du Parlement en matière de promulgation des lois qui régissent l'Etat", et en tant que "représentants du premier parti au Parlement et dans les assemblées élues". Il a déploré par ailleurs le fait que certaines parties aient qualifié les résultats de sa formation lors des dernières élections "d'échec électoral", soutenant que les "chiffres démontent ce constat". Un large débat avec les élus a

marqué la réunion. Les députés, notamment les parlementaires femmes, ont saisi cette occasion pour soulever certaines préoccupations. M. Ould Abbès a décidé d'organiser des élections préliminaires pour choisir la représentante des femmes au poste de vice-président du Parlement. S'agissant des "problèmes organisationnels" soulevés par certains intervenants, M. Ould Abbès a fait savoir que la "direction du parti a décidé d'exclure trois membres du Comité central (CC) du parti sur la base d'un rapport élaboré par la commission de discipline qui examine actuellement les dossiers de deux autres membres.

Concernant les prochaines élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, le SG du parti a indiqué que "la direction a programmé des rencontres de sensibilisation à ce sujet", soulignant que "les manœuvres ont commencé au niveau de trois wilayas". M. Ould Abbès a annoncé que sa formation politique "tiendra une rencontre avec les élus dans deux mois pour examiner une nouvelle feuille de route tracée par le président du parti sur la période 2020-2030 englobant tous les secteurs". La rencontre a été clôturée par la lecture du communiqué final des élus du parti au Parlement dans lequel il ont réitéré "leur allégeance et fidélité au président de la République ainsi que leur considération pour l'intérêt qu'il porte au Parlement", saluant "l'unité des positions des députés du parti au Parlement".

HABITAT : Une commission mixte pour relancer les chantiers du LSP et LPA à Constantine



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a annoncé lundi à Constantine, l'installation d'une commission mixte, composée de responsables de son département et des représentants locaux, qui sera chargée de relancer les chantiers des logements sociaux participatifs (LSP) et promotionnels aidés (LPA) en souffrance depuis des années dans cette wilaya.

Cette commission, a précisé le ministre, œuvrera à "trouver les solutions adéquates" aux difficultés et contraintes entravant l'achèvement de ces logements dont le nombre avoisine les 18.000, selon les explications fournies par les responsables locaux. Il a ajouté que cette commission se chargera de traiter ce dossier "au cas par cas", affirmant que la réalisation du nouveau programme (1500 LPA) qui vient d'être accordé à la wilaya se fera suivant "une nouvelle démarche", prenant en considération tous les manquements constatés dans la conduite des anciens projets du même segment.

TRANSPORTS/DÉVELOPPEMENT

Le tramway, un mode de transport moderne appelé à renforcer la mobilité urbaine à Ouargla

Le tramway constitue un acquis pour les habitants de la ville d'Ouargla en leur permettant d'accéder à un nouveau mode de transport moderne, respectueux de l'environnement et susceptible de renforcer la mobilité urbaine, a affirmé, hier à Ouargla, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne.

"Le tramway d'Ouargla est un projet structurant d'une extrême importance qui a donné une touche de modernité à la ville d'Ouargla", a souligné le ministre à la presse, en marge de la mise service de ce nouveau mode de transport.

C'est un projet de dimension environnementale à portée du grand public et qui offre des conditions optimales aux habitants de cette ville, notamment en matière de renforcement de la mobilité urbaine, dont le circuit de passage a été parfaitement étudié pour couvrir des quartiers à forte densité, ainsi que l'université, la gare multimodale et divers établissements, a-t-il ajouté.

S'agissant de son impact social, M. Zaâlâne a fait savoir également que ce projet, qui a nécessité un fi-

nancement de 40 milliards DA, va générer environ 400 emplois, notamment au profit de la main d'œuvre locale. Couvrant un parcours d'une longueur de 9,6 km, le tramway d'Ouargla, jalonné de 16 stations, 19 carrefours et parcs de relais, depuis le quartier En-Nasr vers l'ex-centre commercial d'Ouargla (centre-ville), en passant devant plusieurs infrastructures socio-économiques, telles que la zone des équipements publics, les trois pôles universitaires et la nouvelle gare routière.

Ce moyen du transport totalise 23 rames d'une capacité de 414 passagers chacune, sachant que sa vitesse commerciale est de 20,6 km/h, selon les explications fournies.

La première phase du projet, qui a porté sur la réalisation des infrastructures et des bâtiments, a été confiée au groupement espagnol Rover-Alcia/Assignia Elecnor, alors que la deuxième tranche, qui concerne la "partie système" (câblage), a été accordée à l'entreprise française Alstom, selon sa fiche technique. Le ministre a écouté ensuite présentation du projet, au niveau du poste de maintenance. D'impor-

tautes évolutions techniques ont été apportées au tramway afin de s'adapter au climat désertique de cette ville saharienne, tout en assurant une bonne qualité de service aux usagers, selon les explications fournies à la délégation ministérielle, lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des autorités locales ainsi que des PDG des entreprises chargées de la gestion de ce projet, à savoir l'EMA, SETRAM et CITAL.

Le wali d'Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a signalé, de son côté, que des démarches ont été entreprises,

en coordination avec le ministère de tutelle, pour prendre en charge l'extension de la ligne de tramway, dans sa partie non-lancée et menant vers le vieux ksar d'Ouargla, après la levée du gel de l'opération.

Le ministre des Travaux publics et des Transports a procédé ensuite à la mise en service de l'évitement sud de la ville d'Ouargla et la route reliant les quartiers En-Nasr et Bammendil (périphérie Ouest d'Ouargla). M. Zaâlâne a, en outre, donné le coup d'envoi de la desserte par bus depuis le terminus du tramway vers le quartier Bammendil, avant d'assister

à une présentation concernant le réseau routier de la wilaya d'Ouargla. Il a poursuivi sa visite de travail au niveau de la daïra de Hassi-Messaoud (80 km Est d'Ouargla) où il s'est engagé de projets routiers et mis en service un tronçon réhabilité de la RN-49 reliant Hassi-Messaoud à Ouargla. Le ministre des Travaux publics et des transports s'est rendu par la suite dans la wilaya déléguée de Tougourt où il inspectera un projet de route de contournement, le projet de voie ferroviaire Tougourt-Hassi-Messaoud ainsi que la nouvelle gare routière.

Mise en exploitation commerciale du tramway

Le tramway d'Ouargla a été mis en exploitation commerciale hier par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne, en présence des autorités locales et des représentants de la société civile. Totalisant une vingtaine de rames, le tramway va assurer le transport de plus de 3.000 passagers/heure et couvrira un parcours de 9,7 km, jalonné d'une quinzaine

de stations, du quartier En-Nasr (périphérie Ouest) au centre commercial d'Ouargla, via les boulevards du 1er-Novembre et de la République.

Lors de la cérémonie de mise en exploitation, le ministre, qui s'est délacé à bord du tramway jusqu'à la station de maintenance "27 février 1962", a appelé à veiller à la préservation de cet acquis ap-

pelé à contribuer grandement à l'amélioration de la qualité du transport et du service public et à faciliter le déplacement des citoyens, en plus de son impact économique. Premier du genre dans le Sud du pays, ce moyen de transport dispose aussi d'un centre de maintenance installé sur une superficie de 5,5 hectares.

APS

Tenue "prochainement" d'un conseil du gouvernement dédié à la recherche scientifique (MESRS)

Un Conseil du gouvernement dédié à la recherche scientifique impliquant tous les secteurs aura lieu "prochainement", a indiqué hier le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Hafid Aouragh.

"Il va y avoir prochainement un Conseil du gouvernement dédié à la recherche scientifique impliquant tous les secteurs pour voir comment redynamiser l'effort de la recherche et valoriser son produit", a déclaré le responsable sur les ondes de la Radio nationale, estimant que ce Conseil "va booster réellement la valorisation de la recherche pour laquelle nous n'arrivons pas encore à trouver les mécanismes".

Pour M. Aouragh, "il y a un produit de recherche compétitif à l'échelle internationale mais qui n'arrive pas à s'imposer à l'échelle nationale, parce qu'on ne fait pas confiance au produit de recherche nationale qu'il faut valoriser", en citant l'existence de "milliers de produits de recherche développés dans des universités et des centres de recherche, mais qui ne sont pas mis sur le marché".

Pour y remédier, le responsable estime qu'"il faut imposer la recherche comme une priorité dans tous les secteurs socio-économiques, pas uniquement pour le secteur de l'enseignement supérieur".

Plaidant, dans ce sens, pour "un travail de coordination et d'intersectorialité pour la promotion de la recherche", M. Aouragh a fait état d'une "bonne coordination" entre la Direction de la recherche du ministère de l'Enseignement supérieur et le secteur de l'agriculture, regrettant que d'autres secteurs ne soient pas dans cette logique.

Il a noté toutefois une prise de conscience au sein de l'entreprise algérienne où on "a compris que sans recherche, elle ne peut pas innover, ni rivaliser avec les autres entreprises".

M. Aouragh qui a mis en exergue les efforts de la tutelle pour "la mise en place du statut de chercheur dans l'entreprise", a indiqué que Sonelgaz "vient d'adopter le statut de chercheur au moment où Sonatrach, Enie, Cosider et d'autres entreprises sont sur la même voie".

S'agissant des laboratoires de recherche, il a fait état d'une évaluation récente opérée par une commission composée d'experts a permis de constater que 400 sur les 1400 existants ont un "bilan négatif", synonyme, a-t-il dit, de leur "admission à la dissolution", plaidant dans ce sens, pour une recherche de qualité et d'excellence.

Il a ajouté que les projets de recherche qui ne présentent pas un impact socio-économique ne bénéficieront pas du financement public, mettant en avant "le financement par objectif".

BACCALAURÉAT 2018:

Les sujets des épreuves seront puisés du programme scolaire qui sera "exécuté dans les délais"

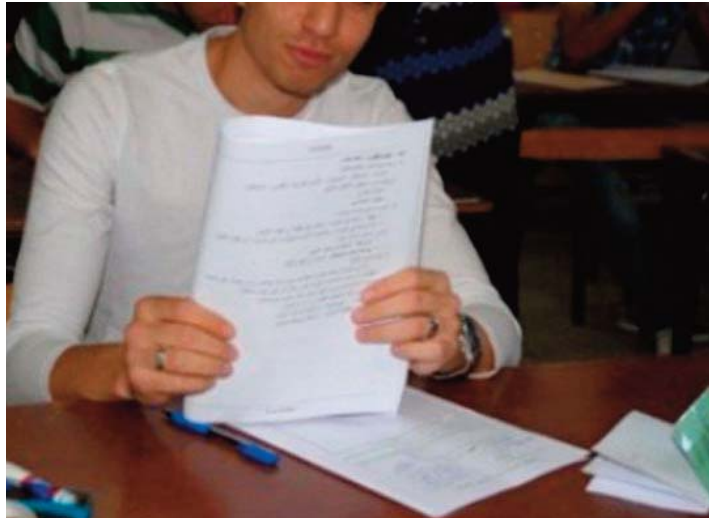
La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a affirmé, hier à Alger, que les sujets des épreuves du baccalauréat (session 2018) "seront puisés du programme scolaire qui sera achevés dans les délais".

"Les sujets des épreuves du baccalauréat pour cette année seront tirés du programme scolaire.

Je vous rassure que le programme scolaire sera exécuté dans les délais", a indiqué Mme Benghabrit à l'adresse des candidats au baccalauréat 2018 en marge d'une visite d'inspection au centre de déroulement des épreuves d'éducation physique des candidats libres pour le baccalauréat et le Brevet d'enseignement moyen 2018 au lycée Abane Ramdane à El Mohammadia (Alger).

La ministre qui s'est enquit au niveau du même lycée du déroulement des cours de soutien initiés par le ministère pour rattraper les cours perdus en raison de la grève observée par les enseignants, a salué "le sens de responsabilité des enseignants qui dispensent gracieusement ces cours de soutien", exprimant son "souhait" de voir le taux de réussite au baccalauréat "important cette année au vu du caractère décisif de cet examen pour l'ensemble des élèves".

Elle a appelé, dans ce sens, les candidats au baccalauréat et leurs parents à se rendre aux centres d'examen avant le début des épreuves "afin de connaître



leurs emplacements et le temps nécessaire pour s'y rendre et prévenir, ce faisant, les retards et les problèmes enregistrés l'année dernière".

S'adressant à des élus locaux de la commune d'El Mohammadia, la ministre a salué "les efforts" déployés par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire pour la prise en charge des cantines scolaires au niveau des écoles primaires, avant d'appeler

les parents d'élèves à assister les responsables des établissements éducatifs dans la promotion des activités culturelles pour "une meilleure préparation de l'élève".

Mme Benghabrit a reçu, par ailleurs, des explications sur les préparatifs relatifs aux trois examens nationaux (baccalauréat, brevet de l'enseignement moyen et examen de fin de cycle primaire) au niveau de l'ensemble des directions de l'éducation de la wilaya d'Al-

ger. Saisissant cette occasion, les enseignants chargés de l'encadrement des cours de soutien ont salué le recours, par le ministère, à la consultation de l'ensemble des acteurs ainsi que des candidats au sujet du report du baccalauréat, prévu cette année du 19 au 24 juin prochain.

A noter que les épreuves d'éducation physique pour les candidats au baccalauréat et au BEM ont débuté samedi dernier au niveau du lycée Abane Ramdane.

Benghabrit : le manuel scolaire doit parvenir aux élèves avant le début de l'année scolaire 2018-2019

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a mis l'accent lundi sur l'importance de consentir les efforts nécessaires pour garantir l'accès de tous les élèves aux manuels scolaires avant le début de l'année scolaire 2018-2019, a indiqué un communiqué du ministère.

Présidant une séance de travail sur le protocole de distribution du manuel scolaire en présence des cadres de l'administration centrale et du directeur général de l'Office national des publications scolaires (ONPS), Mme Benghabrit a souligné l'importance

de consentir les efforts nécessaires pour garantir l'accès de tous les élèves au manuel scolaire avant le début de la prochaine rentrée scolaire.

Un exposé a été présenté sur la mission d'audit effectuée par une commission composée d'inspecteurs sur l'opération de distribution et de vente du manuel scolaire durant l'année 2017-2018.

Il s'agira en outre de formuler les recommandations et orientations devant sanctionner la réunion visant à mettre en œuvre le protocole relatif à la distribution du manuel scolaire.

30 nouveaux manuels scolaires et 6 cahiers d'exercice ont été mis à la disposition des élèves du 2ème palier des cycles primaires et moyen (2ème et 4ème année du primaire et 2ème et 4ème année du moyen) en vue de "parachever les améliorations des programmes scolaires entamées l'année dernière".

La ministre de l'Education nationale, avait affirmé que la commission de mise en conformité et de suivi des manuels scolaires a refusé la validation de (7) nouveaux manuels destinés aux élèves du deuxième palier de l'enseignement moyen (2e et 3e année), car "leur contenu était en deca du niveau escompté", les anciens livres seront donc réutilisés cette année.

L'opération d'évaluation et de révision des nouveaux manuels nécessite, une période allant de 5 à 8 mois et leur révision nécessite la mobilisation de 15 intervenants dans chaque matière, sachant que les cadres concernés par la révision des manuels sont sélectionnés sur la base de leur compétence dans d'enseignement dans les secteurs de l'Education et de l'Enseignement supérieur.

Les nouveaux manuels scolaires prennent en compte "la dimension nationale algérienne dans l'objectif d'inculquer les valeurs du nationalisme chez les générations montantes. APS

TLEMCCEN:

Signature d'une convention entre l'Ecole supérieure de management et la direction du tourisme et de l'artisanat

L'Ecole supérieure du management de Tlemcen (ESMT) et la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya ont signé, hier, une convention de partenariat et d'échanges, a-t-on appris du directeur adjoint de cette école.

Paraphée en marge de la seconde journée de réflexion sur les stratégies et l'entrepreneuriat dans le secteur agroalimentaire, abritée par l'école, par le directeur de l'ESMT, le professeur Sahel Sidi Mohamed, et

le directeur du tourisme, Ababsa Yacine, cette convention vise le renforcement du partenariat, de la coopération et d'échanges d'expériences entre les deux parties, a affirmé Mohamed Benbouziane à l'APS.

Dans le domaine de la formation, les établissements touristiques relevant de la DTA accueilleront les étudiants de l'ESMT pour les stages pratiques, a-t-il déclaré, faisant savoir que l'Ecole supérieure de management formera les em-

ployés de la direction du tourisme et de l'artisanat pour l'obtention de masters et de diplômes de post-graduation spécialisée (DPGS), en plus de l'élaboration de programmes de formation dans le secteur du tourisme.

Cette convention porte, également, sur l'organisation de journées d'étude scientifiques et d'échanges, a-t-on ajouté.

L'Ecole supérieure de management (ESM) de Tlemcen a lancé, le 20 janvier dernier,

une formation pour l'obtention d'un diplôme de post-graduation spécialisée (DPGS) en direction des ingénieurs en management des entreprises publiques et privées de la wilaya de Tlemcen. A cette occasion, une convention a été signée entre l'ESMT et la Chambre de commerce qui permettra aux entreprises privées d'exprimer leurs besoins en formation de leurs ingénieurs en management qui seront pris en charge par l'école, a-t-on rappelé.

RÉVISION DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE: Nouvelles mesures consacrant les libertés individuelles

L'amendement du Code de procédure pénale présenté hier mardi devant l'Assemblée populaire nationale (APN) introduit de nouvelles mesures visant à consolider les libertés individuelles consacrée par la Constitution, à travers la révision des dispositions relatives au casier judiciaire, la réhabilitation ainsi que les dispositions relatives à la contrainte par corps.

Lors de la présentation du projet d'amendement du Code de procédure pénale, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé que la révision de certains dispositions relatives essentiellement au casier judiciaire, à la réhabilitation et à la contrainte par corps s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la réforme de la justice, notamment à la lumière de l'introduction de peines alternatives qui n'existaient pas auparavant.

Cette démarche, a ajouté le ministre, vise à l'actualisation et l'adaptation de ces axes aux amendements qui ont touché le dispositif juridique national en matière de protection et de consolidation des droits à la défense et la conservation des principes en vigueur à l'échelle internationale, notamment celles relatives aux droits de l'homme.

Cette révision porte sur trois axes dont le premier à trait à la contrainte par corps.

A ce propos, le projet de loi soumis au débat propose de nouvelles dispositions pour l'exécution de la contrainte par corps en prévoyant que "l'appel suspend l'exécution de la contrainte par corps", en expliquant les modalités de cette suspension en disposant que le contraignant peut payer la moitié de la somme à laquelle il est condamné avec l'engagement de se libérer du reste en totalité ou par tranches aux échéances fixées par le procureur de la République.

Ce texte propose également de limiter la contrainte par corps aux délits et crimes en excluant les contraventions avec réduction de la durée maximale d'emprisonnement de cinq (05) à deux (02) ans.

Quant au deuxième axe portant sur la révision des dispositions relatives au

casier judiciaire, le texte propose un ensemble d'amendements axés sur "la création d'un casier judiciaire des personnes morales", "l'actualisation des dispositions du casier à travers l'introduction de la peine d'intérêt général et l'ordonnance pénale" outre "la stipulation de sa possible délivrance via internet et à par procuration ainsi que sa délivrance au niveau des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger".

Parmi les principales propositions, figurent la révision des dispositions relatives au casier des délits routiers à travers "la création d'une base de données des peines prononcées", des dispositions relatives au casier d'addiction à l'alcool et son élargissement aux crimes liés aux stupéfiants".

Le projet de loi propose la possibilité d'informer les personnes du contenu du bulletin n°02 du casier judiciaire, ce qui permettra d'éviter certains problèmes survenus auparavant pour des candidats aux élections locales au moment du dépôt de leurs dossiers.

Plusieurs cas de condamnation avaient alors été révélés, a rappelé M. Louh.

Il est proposé également que le bulletin N°03 du casier judiciaire ne comporte que les peines fermes privatives



de liberté dépassant la durée d'un (01) mois".

Pour ce qui est de l'incidence du casier judiciaire, le texte prévoit que "les condamnations qui y sont inscrites ne peuvent en aucun cas empêcher le recrutement de la personne concernée, tant dans le secteur public que privé, tant que le crime commis ne soit pas incompatible avec la fonction briguée".

Le troisième axe porte, par ailleurs, sur la révision des dispositions relatives à la réhabilitation juridique et judiciaire de la personne morale avec précision de ses modalités et la durée donnant droit à cette procédure.

La présentation de ce projet de loi a été suivie par les interventions des députés qui ont valorisé dans leur majorité, toutes tendances confondues, les propositions apportées, mettant en exergue leur impact positif sur les libertés individuelles.

Les réponses de M. Louh aux préoccupations soulevées par les députés dans leurs interventions, au nombre de 49, sont attendues pour la fin de la journée.

FORUM MONDIAL DE L'EAU: M. Necib présente l'expérience algérienne à Brasilia

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a présenté hier à Brasilia l'expérience algérienne dans le domaine des ressources en eau, lors de la 8ème édition du Forum mondial de l'eau qui se tient dans la capitale brésilienne du 18 au 23 mars, a indiqué ce ministère dans un communiqué. Lors de son intervention à la conférence ministérielle de ce forum, M. Necib a rappelé la contribution de l'Algérie à la décision des Nations unies en 2010 d'inclure le droit à l'eau parmi les droits humains fondamentaux en soulignant qu'elle avait retranscrit ce principe dans sa Constitution lors de la révision de 2016 en définissant l'eau comme bien de la collectivité nationale. A ce propos, il a soutenu que cette "affirmation forte dans la première loi du pays" a été le couronnement d'une "démarche globale et déterminée" entamée depuis le début des années 2000 sous l'autorité éclairée du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, "faisant de la question de l'eau dans notre pays, une priorité nationale, avec l'objectif de faire de l'accès à cette ressource, une réalité pour tous nos concitoyens". Le ministre a aussi évoqué les bouleversements climatiques, les cycles de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi que la demande croissante induite par les évolutions socioéconomiques du pays. Ce qui a fait de la réponse au stress hydrique une "préoccupation permanente" des autorités et un "paramètre constant" lors de la formulation des politiques publiques d'aménagement du territoire ou de développement sectoriel, a-t-il fait valoir.

Sur ce point, M. Necib a souligné que l'Algérie a rattrapé, en un temps record et au prix d'efforts financiers et humains considérables, ses déficits et a été parmi les premiers pays à atteindre les Objectifs de développement du millénaire (ODM) dans le domaine de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement. L'Algérie a triplé ainsi sa capacité de production d'eau potable en un peu plus d'une décennie, a ajouté le ministre précisant que 98% de la population sont actuellement raccordés aux réseaux publics d'eau potable et 90% aux réseaux d'assainissement. Pour sécuriser davantage l'approvisionnement en eau potable, a-t-il poursuivi, l'Algérie s'est engagée dans un programme national de dessalement de l'eau de mer qui a permis la réalisation de 11 grandes stations fournissant 17% l'offre nationale en eau potable.

Ce taux passera à 25% avec les trois nouveaux projets de stations prévus, a souligné le représentant de l'Algérie à ce rendez-vous mondial. Selon le communiqué, l'expérience algérienne en matière de mobilisation des ressources en eau conventionnelles et non conventionnelles, de renforcement des capacités de stockage, de réhabilitation et d'extension des réseaux urbains de distribution et d'amélioration du service public de l'eau et de l'assainissement, a été saluée par les différents participants à ce forum, à leur tête le Conseil mondial de l'eau. Par ailleurs, le ministre a participé à l'animation d'une table ronde de haut niveau consacrée à l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, qui a été un espace d'échange ayant permis aux acteurs du secteur de l'eau de débattre du développement, de l'innovation et de la mise en oeuvre de modèles efficaces de fourniture de services de l'eau et de l'assainissement. Ces discussions visent à un engagement fort des gouvernements pour améliorer la mise en oeuvre des principes des Objectifs de développement durable (ODD), à renforcer la santé publique, à favoriser le transfert de savoir-faire et le renforcement des capacités. "L'Algérie participe, ainsi, activement aux travaux du Forum et poussera vers des solutions et actions concrètes ayant pour objectif la résolution de la crise globale de l'eau", note le communiqué. Cette rencontre mondiale a été sanctionnée par l'adoption d'une déclaration ministérielle portant le slogan "un appel urgent pour une action décisive pour l'eau". La déclaration vise à renouveler l'engagement politique et à renforcer la coopération internationale pour assurer une action efficace et immédiate afin d'atteindre les ODD liés à l'eau conformément aux accords internationaux ainsi qu'aux recommandations et résolutions issues des rencontres internationales ou régionales afférentes à la question de l'eau. Le Forum mondial de l'eau est le plus grand événement mondial dans ce secteur, réunissant les gouvernements, les entreprises, les universités et la société civile dans l'objectif de partager les expériences, les idées et les bonnes pratiques et élever le degré d'engagement, à tous les niveaux, vers des pratiques plus durables dans la gestion de l'eau. Organisée conjointement par le gouvernement brésilien et le Conseil mondial de l'eau, la 8ème édition est placée sous le thème "partage de l'eau".

APS

TIC L'ensemble des wilayas raccordées au réseau de fibre optique dans deux ou trois ans

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoun a indiqué hier à Mascara qu'il est attendu le raccordement de l'ensemble des wilayas du pays au réseau de fibre optique "dans deux ou trois ans".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Mascara, la ministre a salué les efforts consentis par l'Etat pour le renouvellement et la modernisation du réseau téléphonique et d'Internet, traduits par la mise en place d'un réseau de fibre optique sur une distance de 81.000 kilomètres dont 4 km durant l'année 2017, soulignant que ce rythme permettra de relier totalement toutes les wilayas du pays dans deux ou trois années.

Mme. Imane Houda Feraoun a révélé que la réalisation des réseaux de fibre optique au niveau national avance de manière excellente, à l'exception de quelques grandes villes, notamment Alger, où le taux d'avancement des travaux de mise en place de ces réseaux

ne dépasse pas les 20% en raison de la vétusté des constructions et la difficulté liée aux travaux d'aménagement et d'installation dans ces constructions.

La ministre a fait savoir que l'entreprise "Algérie Télécom" a lancé, récemment, un projet pour pallier à ces difficultés et renouveler totalement le réseau de téléphonie fixe actuel en cuivre à Alger, assurant que les travaux seront achevés en 2019. Elle en outre souligné que l'amélioration des prestations du téléphone et d'Internet censée avancer à un rythme plus grand dans le proche avenir, après l'achèvement des travaux d'installation des fibres optiques qui relieront même les foyers, ajoutant qu'une première unité atteignant 100 mégabits a été mise en service dans la wilaya de Mascara, mardi, dans la commune de Froha. Mme. Imane Houda Feraoun a estimé par ailleurs que la situation du secteur de la poste et des télécommunications à Mascara, de ma-



nière générale, est "satisfaisante", grâce à la disponibilité de 94 bureaux de poste et la réception de trois autres bureaux cette année à raison d'un bureau de poste pour chaque 10.000 habitants.

Cela s'explique aussi par l'existence d'un vaste réseau moderne de communications ayant permis de relier 46 sur les 47 communes que compte la wilaya avec 1.900 km de fibre optique.

La visite de la ministre dans la wilaya a été marquée par l'inauguration du nouveau siège de la direction des opérations d'Algérie Télécom

(AT), dont la réalisation a coûté quelque 180 millions DA, ainsi que les sièges de deux agences commerciales d'AT dans les communes d'Aïn Fekane et de Bouhanifia, ainsi qu'un espace d'internet dans l'école primaire "Cheikh Bouras" au chef-lieu de wilaya et plusieurs nouveaux bureaux de poste qui ont bénéficié d'un réaménagement dans les communes de Sig, Ghriess et Mascara.

La ministre a également procédé à la mise en service d'un réseau de fibre optique dans la commune de Froha.

RENCONTRE D'AFFAIRES ALGÉRO-PAKISTANAISE

Examen des opportunités de partenariat dans plusieurs secteurs d'activités

Plusieurs pistes de partenariat ont été mises en exergue lors d'une rencontre d'affaires algéro-pakistanaise, tenue lundi à Alger, en vue de renforcer les relations de coopération économique entre les deux pays.



Organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), plusieurs hommes d'affaires algériens et pakistanais ont pris connaissance, lors de cette rencontre, des opportunités de coopération existantes entre les deux pays, notamment dans les secteurs des textiles et cuirs, de l'instrumentation dentaire et chirurgicale, de l'équipement et matériel sportifs ainsi que dans le secteur pharmaceutique et celui des équipements agricoles. Mentionnant la nature "hautement fraternelle" des relations liant les deux pays, l'ambassadeur du Pakistan à Alger, M. Imran Yawar a noté que "les immenses et bonnes volontés" existantes entre l'Algérie et le Pakistan "doivent se traduire par une progression significative dans d'autres domaines en particulier économique et commercial". Estimant que le volume actuel des échanges commerciaux entre les deux pays demeurerait "négligeable", M. Yawar a fait part de la vo-

lonté du Pakistan de stimuler et développer son commerce avec les pays africains dont l'Algérie. Il a également appelé les opérateurs économiques de son pays à venir investir en Algérie au vu des diverses opportunités et facilités existantes à l'investissement dans le pays, tout en incitant les opérateurs économiques algériens à faire de même au Pakistan. Pour sa part, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Médéa, M. Abderrahmane Hadeif a estimé que "l'économie pakistanaise naissante et développée pourrait profiter aux opérateurs économiques algériens", permettant au pays de "diversifier ses partenaires économiques", a-t-il indiqué à la presse à l'issue de cette rencontre. Rappelant la démarche du pays visant à diversifier également les rentrées de devises, ce même responsable a signifié que la rencontre s'est présentée en occasion de contracter des partenariats dans 3 ou 4 des fi-

lières choisies, dont la partie algérienne présente non seulement un besoin mais également une capacité de coopération. Il a également souhaité que des investissements se réalisent effectivement sur le terrain à court terme. En réponse à une question concernant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, M. Hadeif a répondu qu'il est "minime" et ne dépasse pas les 26 millions de dollars par an. En outre, il a mentionné que ces échanges commerciaux sont en faveur du Pakistan alors que les exportations algériennes vers ce pays se comptent en "milliers de dollars seulement".

"Les contrats sont notre espoir. Nous sommes en train de mettre en place cette base de relation entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues pakistanais pour créer des jointes ventures ici en Algérie", a indiqué à l'APS la directrice générale de la CACI, Mme

Ouahiba Behloul en marge de la rencontre.

Et d'ajouter, " nous avons identifié quelques secteurs tel le secteur de l'agriculture, les textiles où les Pakistanais ont un savoir-faire extraordinaire mais également le secteur pharmaceutique. Nous allons travailler pour qu'il y ait des entreprises qui soient créées en Algérie dans ces secteurs".

Selon elle, la délégation d'hommes d'affaires conduite par le Directeur général de l'autorité de développement du commerce du Pakistan, M. Abdull Kareem Memon, aura une rencontre mardi à Relizane puis à Oran avec des opérateurs économiques en vue d'y visiter le potentiel existant.

En marge de cet événement, des rencontres B to B ont été organisées entre les opérateurs économiques des deux parties en fonction des secteurs d'activités, et ce, en vue d'examiner des pistes de partenariat possibles.

MICRO-CRÉDITS

Plus de 14 milliards de dinars alloués au financement des micro-projets au profit de la femme rurale depuis 2005

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé lundi à Alger que l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), avait financé 168.000 micro-projets au profit de la femme rurale pour un montant global de plus de 14 milliards DA depuis 2005. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture du Salon national de la micro-activité en compagnie de plusieurs ministres, Mme Eddalia a indiqué que l'ANGEM a financé 168.000 micro-projets au profit de la femme rurale, ce qui a permis la création de 252.000 postes d'emploi, soit un montant global de plus de 14 milliards DA depuis 2005. L'Agence prévoit le financement de plus de 15.000 projets de micro activité au profit de la femme rurale en 2018 pour une enveloppe financière globale de plus de 1 milliard DA. Après avoir visité plusieurs stands du Salon, Mme Eddalia a affirmé que l'appui de l'autonomisation de la femme rural sur le plan économique "compte parmi les objectifs prioritaires des projets de développement", notamment à travers l'application des mécanismes du plan national pour la promotion de la femme rurale (2015-2019), précisant qu'une série de facilités ont été accordées dans ce sens, à l'instar du financement de ses micro-activités. D'autre part, la ministre est revenue sur intérêt accordé par le secteur à l'insertion de la femme rurale handicapée dans le monde du travail, en témoigne l'impression au niveau du stand de l'ANGEM d'un dépliant en braille renfermant des explications sur les modalités d'accès au micro-crédit destiné à cette frange de la société. S'étalant sur trois jours, ce salon connaîtra la participation de plus de 100 femmes rurales ayant bénéficié de micro crédit ainsi que 10 association actives dans le domaine du développement social et de l'insertion économique. Organisée sous le thème "Femme rurale: acquis et défis", cette manifestation vise à valoriser la contribution de la femme à la diversification économique, au développement social et à faire connaître des produits de la femme rurale exposés à plusieurs occasions notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, des métiers, de la micro activité et de la protection de l'environnement. Organisé par l'ANGEM, ce salon tend, également, à encourager les femmes à l'entrepreneuriat, à l'adhésion aux programmes visant à renforcer les initiatives privées, à faire connaître les mécanismes du dispositif du micro crédit auprès des populations cibles et à exposer-vendre les produits en vue de valoriser les efforts consentis par la femme rurale. Par ailleurs, plusieurs activités seront organisées en marge de ce salon pour sensibiliser à la création d'un réseau national de la femme rurale chef d'entreprise et à l'organisation d'ateliers sur les modalités de créer ce réseau et l'échange expériences entre les exposantes outre l'exposition de portraits de femmes rurales ayant réussi à créer leurs activités dans le cadre de la micro-entreprise.

BADR : Lancement en avril prochain de formules de crédits et dépôts islamiques

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) compte lancer des formules de crédits et de dépôts islamiques au courant du mois d'avril prochain, a annoncé, lundi à Relizane, le Président directeur général de cet établissement bancaire, M. Boualem Djebbar, à l'APS en marge de l'ouverture d'une agence de la BADR au niveau de la daïra de Mendes (Relizane), que cette opération englobe des crédits islamiques saisonniers à court terme et autres formules de crédits à long terme destinés à l'investissement agricole, aux côtés de dépôts suivant les pratiques de la finance islamique, dénommées "Daftar El Fellah" (cabinet de l'agriculteur). Le même responsable a ajouté que la Banque agricole et de développement rural lancera prochainement d'autres formules (nouvelles) de crédits appelées crédits fonciers pour particuliers pour l'acquisition de logements dans le cadre de la branche "BADR Housing" (BADR habitat) au niveau de plusieurs wilayas. Il a déclaré que la BADR a financé, depuis 2008, plus de 20.000 agriculteurs dans le cadre du crédit Rfif, soulignant que cet établissement bancaire de proximité assure l'accompagnement de l'agriculteur. M. Djebbar a fait savoir, que la banque qu'il préside, vise à se rapprocher davantage de ses clients, en témoigne la densification de son réseau avec ses 318 agences bancaires et 39 succursales régionales réparties à travers le territoire national dont 7 agences bancaires locales implantées dans la wilaya de Relizane. Le Président directeur général de la BADR a présidé une rencontre régionale à Relizane sur l'importance à accorder aux clients, ainsi que sur les mécanismes de la finance islamique, en présence des directeurs et cadres d'agences bancaires des wilayas de Tiaret, Mostaganem, Mascara, Oran et Relizane.

PARTENARIAT

L'Agora des dirigeants France -Algérie plaide pour des investissements communs "durables"

L'Agora des dirigeants France-Algérie, un club d'affaires composé de chefs d'entreprises françaises réuni lundi à Alger, espère tisser des relations de partenariats durables en Algérie, au moment où les investissements français souffrent d'une forte concurrence des autres partenaires du pays a indiqué le président de ce club Karim Zeribi.

Lors d'une conférence de presse animée à l'issue d'un séjour, de deux jours, en Algérie d'une délégation d'une vingtaine de chefs d'entreprises de l'Agora représentant des filiales de grands groupes publics et privés, de PME et de start-up, M. Zeribi a souligné que ce club favorise, par sa démarche, des partenariats gagnants-gagnants tant en France qu'en Algérie.

Ainsi, ce responsable a fait part du potentiel énorme de partenariats existant entre les deux pays, mettant ainsi l'accent sur la nécessité de prendre, en tous domaines, des initiatives pour évoquer le présent ainsi que l'avenir de l'Algérie et de la France.

Intitulé "24 heures à Alger", le déplacement de cette délégation, a permis, selon M. Zeribi, aux chefs d'entreprises français de rencontrer leurs homologues algériens ainsi que les ministres du Tou-

risme et de l'Artisanat, du Commerce et des responsables du ministère de l'Industrie et des mines.

Selon lui, ce club d'affaires, qui a deux (2) ans d'existence, se réunit une (1) fois par mois à Paris à l'effet de favoriser les investissements français en Algérie. Lors de son intervention, M. Zeribi n'a pas, manqué de signaler que la règle des 51/49 ne constitue guère un obstacle pour les investisseurs français. "Il faut respecter la réglementation algérienne régissant l'investissement étranger en Algérie", a-t-il dit ajoutant que "le partenariat pour l'Algérie est aujourd'hui incontournable". M. Zeribi n'a également pas manqué de faire le point sur la régression des stocks d'investissements français en Algérie en raison de la forte concurrence des autres partenaires du pays. Selon lui, la France qui a perdu, ces dernières années, des parts de marché en Algérie, capitalise actuellement un stock d'investissements estimé à 2,5 milliards d'euros. Le Président de l'Agora a, à ce propos, mis en exergue la vision, de ce club visant à favoriser des investissements durables. Ainsi, pour lui, tous les secteurs économiques représentent des "opportunités d'investissement" pour les entreprises françaises.

Evoquant, à titre d'exemple le secteur du tourisme, M. Zeribi a fait part de sa rencontre, dimanche, avec le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassen Marmouri. Les deux parties ont évoqué différents axes de partenariat notamment dans l'éco-tourisme, le tourisme culturel, etc. A ce propos, il a indiqué que ce club d'affaires s'est dit disponible à devenir "ambassadeur" de l'Algérie en Europe, plus particulièrement en France, et ce, dans le domaine touristique. Les deux parties ont également évoqué la démarche algérienne visant à créer une chaîne hôtelière de qualité. De l'avis de M. Zeribi, pour mieux impulser le tourisme littoral algérien, il est impératif que la France revioie son classement des destinations touristiques basé essentiellement sur le facteur sécuritaire. Il a appelé, à cet égard, à établir "une nouvelle cartographie sécuritaire plus appréciable" pour l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie. Ce club d'affaires pourrait même faire du "lobbying médiatique" pour réussir cet objectif devant servir le tourisme en Algérie. Outre l'investissement durable, l'Agora compte également faire contribuer notre diaspora établie en France au développement économique de l'Algérie, a fait savoir M. Zeribi.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le déficit commercial en recul de 96% sur les 2 premiers mois 2018

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 97 millions de dollars durant les deux premiers mois de 2018, contre un déficit de 2,33 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une baisse de 2,23 milliards de dollars correspondant à un recul du déficit de 96%, a appris mardi l'APS auprès des Douanes.

Les exportations ont augmenté à 7,101

milliards de dollars (mds usd) de janvier à février de l'année en cours contre 5,67 mds usd, soit une hausse de 25,24% correspondant à une augmentation de 1,431 mds usd entre les deux périodes de comparaison, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles ont reculé à 7,198 mds usd de janvier

à février 2018 contre 8,002 mds usd à la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 804 millions de dollars (-10,05%).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 99% durant les deux premiers mois de 2018 contre 71% à la même période de l'année précédente.

APS

CHILI

Hausse du PIB de 1,5% en 2017 (banque centrale)

Le produit intérieur brut du Chili a progressé de 1,5% en 2017 par rapport à l'année précédente, tiré par les secteurs du commerce et des mines de cuivre, selon les chiffres de la banque centrale.

La plupart des secteurs économiques sont repartis à la hausse en 2017, "les services à la personne et le commerce étant ceux qui ont le plus contribué à la croissance du PIB", tandis que les "services aux entreprises, la construction et les mines" ont eu au contraire un impact négatif, à cause notamment de la grève de début 2017 sur le site d'Escondida, plus grande mine de cuivre au monde.

La mine d'Escondida, qui couvre 5% de l'offre mondiale et propriété de l'anglo-australien BHP Billiton, a connu à partir du 9 février une grève qui a duré 43 jours, la plus longue de son histoire.

Mais tirée par la hausse de la demande de la Chine, l'activité minière a connu un rebond à la fin de l'année.

La croissance du PIB en 2017 est en légère progression par rapport aux 1,3% enregistrés en 2016. Mais elle est en net retrait par rapport à la croissance de 2,3% atteinte en 2015, selon les derniers chiffres révisés de l'organisme.

ITALIE

Production industrielle en baisse de 1,9% en janvier sur un mois

La production industrielle en Italie a baissé de 1,9% en janvier sur un mois, après avoir augmenté de 1,6% en décembre, a indiqué l'Institut national des statistiques (Istat).

L'Istat précise que le chiffre de janvier prend pour la première fois comme référence l'année 2015 considérée comme 100. Sur un an, et corrigée des effets de calendrier, la production industrielle a progressé de 4%. Sur le trimestre novembre-janvier, la hausse est de 1% sur le trimestre précédent, ajoute l'Istat. Sur un mois, l'indice est en baisse dans le secteur de l'énergie (-7%), des biens intermédiaires (-0,9%), des biens d'équipement (-1,6%) et stables pour les biens de consommation (0,0%). Sur un an, l'indice progresse dans le secteur des biens de consommation (+8,6%), des biens d'équipement (+7,6%) et des biens intermédiaires (+6,2%), mais recule dans l'énergie (-15,1%).

Les activités ayant enregistré la plus forte hausse sur un an sont la métallurgie et les produits en métaux (+14,1%), l'industrie textile, de l'habillement (+11,1%) et l'installation et la réparation de machines et de l'outillage (+8,4%).

ÉTATS-UNIS

Le pétrole en léger recul par crainte d'une production américaine plus abondante que prévue

Les cours du pétrole ont légèrement reculé lundi alors que les marchés continuaient à craindre une production américaine plus abondante qu'anticipé, dans un marché se positionnant à l'entame d'une semaine chargée. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a terminé à 66,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 16 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat d'avril a cédé 28 cents à 62,06 dollars. "Les marchés réagissent surtout aux craintes d'une hausse de la production américaine après la publication vendredi du nombre de puits



de pétrole actifs aux Etats-Unis", a indiqué James Williams de WTRG. Dans ses traditionnelles statistiques hebdomadaires publiées le vendredi, la société américaine Baker Hughes a fait état d'une hausse du nombre de puits actifs aux Etats-Unis de 4 unités, passant ainsi à 800 puits. Ces chiffres représentent un indicateur avancé de la production dans le pays.

"Leur nombre a bondi de 30% en un an", ont souligné les analystes de Commerzbank.

Cela laisse présager d'une production

américaine encore plus abondante dans les mois à venir, alors que les Etats-Unis sont désormais le deuxième producteur mondial derrière la Russie. Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, dont le pays s'est engagé aux côtés de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à limiter sa production pour éviter un déséquilibre du marché, a tenté de rassurer les investisseurs dimanche. Alors que l'accord de l'Opep et de ses dix partenaires est actuellement prévu jusqu'en 2018, le ministre a affirmé dimanche que la fin de l'accord se ferait uniquement si le marché était rééquilibré. "Dès que notre objectif sera atteint, nous commencerons à envisager une sortie progressive de l'accord", a-t-il affirmé à Bloomberg. Le recul des prix du pétrole illustrait par ailleurs, selon M. Williams, la crainte toujours forte des menaces de guerre commerciale entre les Etats-Unis et ses partenaires qui pourrait faire dérailler la croissance mondiale et la demande de pétrole.

TAXES SUR L'ACIER ET ALUMINIUM

Possible "solution" entre l'UE et les Etats-Unis (ministre allemand)

Le ministre allemand de l'Economie Peter Altmaier a estimé lundi que les Etats-Unis et l'Union européenne pourraient trouver un compromis dès cette semaine dans le conflit les opposant sur les taxes américaines sur les importations d'acier et d'aluminium.

"Nous avons le sentiment, le secrétaire au Commerce (américain) Wilbur Ross et moi-même, que nous pourrions arriver à une solution commune cette semaine", a déclaré Peter Altmaier lors d'une allocution aux journalistes devant la Maison Blanche.

Le président américain avait promulgué le 8 mars des taxes de 25% sur les

importations d'acier et de 10% sur celles d'aluminium. Il avait toutefois exempté provisoirement le Canada et le Mexique, ses partenaires au sein de l'accord de libre-échange nord-américain (Aléna) en cours de renégociation et avait indiqué qu'il y aurait des possibilités d'exemptions pour d'autres partenaires. "Il est possible de trouver une solution qui puisse éviter (à tous) un grave conflit commercial", a ajouté le ministre allemand alors que l'Union européenne a menacé de prendre des mesures de représailles sur des produits américains si de telles taxes étaient imposées. M. Altmaier, qui a fait état de bonnes discussions lundi matin, a tou-

tefois pris soin de préciser qu'il revenait à la Commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, de négocier formellement avec les Etats-Unis. Mme Malmström devrait rencontrer mardi et mercredi des responsables de l'administration Trump. Dans un très bref communiqué commun, M. Ross et M. Altmaier ont fait état "d'un échange préliminaire très constructif sur tous les sujets relatifs à nos (leurs) liens économiques, tourné particulièrement sur l'apaisement des tensions commerciales". M. Altmaier a également indiqué qu'il rencontrerait mardi le représentant américain au commerce (USTR) Robert Lighthizer.

PÉTROLE

Le prix du panier de l'Opep à 62, 74 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi vendredi à 62,74 dollars le baril, contre 62,24 dollars la veille, a indiqué lundi, l'Organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 66,01 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 20 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat d'avril cédait 25 cents à 62,09 dollars. Selon l'Agence internationale d'énergie (AIE), la demande mondiale de pétrole devrait progresser de 1,5 million de barils par jour (mbj) cette année, contre une précédente prévision de 1,4 mbj, pour atteindre 99,3 mbj.

L'AIE a également revu en légère hausse ses prévisions de

production de l'Opep, à 32,4 millions de barils par jour, tandis que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait elle-même revu en légère baisse ses prévisions à 32,6 millions de barils dans son rapport mensuel paru mercredi dernier. Pour rappel, les pays producteurs de l'Opep, associés à dix autres producteurs non membres de l'Opep dont la Russie, s'étaient pour leur part mis d'accord fin 2016 pour limiter leur production afin de contenir la chute des cours.

Alors que l'accord de l'Opep et de ses partenaires est actuellement prévu jusqu'à fin 2018, le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, dont le pays s'est engagé aux côtés de l'Opep à limiter sa production pour éviter un déséquilibre du marché, a affirmé dimanche que la fin de l'accord se ferait uniquement si le marché était rééquilibré.

Les pays de l'Opep continuent de faire preuve de discipline. Leur production a décliné de 77.000 barils par jour entre janvier et février, selon des sources secondaires (indirectes). Concernant la demande, l'Opep a très légèrement relevé à la hausse sa prévision de croissance pour 2018.

RUSSIE

Hausse de la production industrielle de 1,5% en février sur un an

La production industrielle de la Russie a augmenté de 1,5% sur un an en février, selon des chiffres officiels. Après une hausse de 2,9% sur un an en janvier, ce résultat est en deca des prévisions des analystes interrogés par l'agence Interfax, dont la plupart tablaient sur une hausse de

2,7%. Par rapport au mois de janvier, la production a diminué de 1,7% en données corrigées des variations saisonnières, a précisé l'agence de statistiques Rosstat. En 2017, cet indicateur avait augmenté de 1%, soit moins que les 2% prévus par le gouvernement, en raison d'une rechute en

novembre et décembre et de 3,6% sur un an en novembre. Selon Rosstat, la production de pétrole et de condensat de gaz en Russie a diminué de 1,3% en février sur un an, tandis que celle de gaz naturel a augmenté de 0,9%. L'année 2017 a surtout été marquée par l'accord de réduction de l'offre

signé avec les autres grands pays exportateurs (qui a été prolongé jusqu'à fin 2018).

La reprise économique russe a ralenti fin 2017, après deux ans de récession causée par l'effondrement des prix des hydrocarbures et les sanctions occidentales liées à la crise ukrainienne.

TAMANRASSET : Diverses opérations de développement en cours de réalisation

Diverses opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tamanrasset pour répondre aux préoccupations des citoyens et améliorer le service public dans cette région de l'extrême Sud du pays, a-t-on appris lundi auprès de la direction locales des équipements publics.

Il est relevé parmi ces projets, qui sont à divers degrés d'avancement de leurs chantiers, 11 opérations, d'un montant d'investissement de 1,8 milliard DA, en faveur du secteur de l'éducation nationale, a indiqué le directeur des équipements publics, Mohamed Herouini.

Elles portent sur la réalisation et l'équipement, dans les communes frontalières de Tin-Zaouatine et In-Guezzam



et celle d'Abalessa, de trois lycées (catégorie B) d'une capacité de 600 places pédagogiques avec un internat de 200 lits, en plus d'un projet de lycée de 800 places dans la commune d'In-Salah.

La réalisation et l'équipement d'un groupement sco-

laire (catégorie B) dans la commune frontalière de Tin-Zaouatine, la réalisation d'un collège dans la localité d'Hirafouk (commune d'Idelès), et la construction de 29 salles dans le cadre de l'extension de certains établissements scolaires de paliers différents,

font partie des projets retenus à l'actif du secteur de l'éducation.

Le secteur de l'enseignement supérieur s'est vu lui accorder, pour un financement de 1,9 milliard DA, un projet de réalisation de 1.000 places pédagogiques et d'une résidence universitaire de 1.000 lits avec toutes ses commodités.

Un montant de plus de 9,4 milliards DA a été alloué au secteur de la justice dans la wilaya de Tamanrasset pour la réalisation, en cours, d'un tribunal dans la commune d'In-Guezzam et de deux établissements pénitentiaires de 300 places chacun à In-Salah et In-Guezzam, en plus de l'achèvement, pour une enveloppe de plus de 1,6 milliards DA, du chantier d'une école de police, implantée à l'entrée de la ville de Tamanrasset, selon la même source.

MÉDÉA Troisième phase d'attribution de logements un quota de 913 logements distribués dans dix communes

Au total, 913 logements, tous types confondus, ont été attribués lundi à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la troisième phase de l'opération d'attribution de logements, initiée par les autorités locales, depuis le début de l'année.

Dix communes, en l'occurrence Si-Mahdjoub, El-Azzizia, Beni-Slimane, Médéa, Ouzera, Souagui, Ouled Brahim, Sedraya, Chahbounia et Boghar ont été touchées lors de cette troisième phase, dont la cérémonie de remise de décisions d'attribution et de clefs de logements a été

organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), en présence du chef de l'exécutif, Mohamed Bouchema.

Ce nouveau quota porte à 3094 unités le nombre global de logements attribués dans la wilaya depuis le début de l'année 2018, parmi lesquels 1879 logements publics locatifs (LPL), ventilés à travers plusieurs localités de la région.

D'autres attributions sont programmes durant l'année en cours et engloberaient un quota de près de 7000 logements, a indiqué le wali, en marge de cette cérémonie, ajoutant qu'une dotation finan-

cière d'un montant de l'ordre de 3,2 milliards DA sera injectée dans les travaux d'aménagement extérieur des projets d'habitat, en phase d'attribution sur le point d'être achevés.

M. Bouchema a procédé, par ailleurs, à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 400 logements location vente (LV), implantés au niveau de la commune de Berrouaghia, qui a bénéficié, pour rappel, d'un autre projet, de même type, d'une consistance de 500 logements LV, inscrit récemment au profit de la wilaya, au titre de l'exercice 2018.

CHLEF : Plus de 500 foyers raccordés au gaz à Oued Sly

Plus de 500 foyers de la région de D'haridj, de la localité d'Oued Sly, dans la wilaya de Chlef, ont été raccordés, lundi, au réseau public de distribution de gaz naturel. Cette opération de raccordement lancée par le wali, qui était accompagné par la famille révolutionnaire, à l'occasion de la célébration de la Fête de la

victoire, a profité à quelque 530 foyers, bénéficiaires d'un réseau de distribution de 14 km de long, réalisé pour une enveloppe de plus de 44 millions de dinars, au titre du programme quinquennal 2010-2014, selon les informations fournies, sur place, par la direction de l'énergie de la wilaya. Après avoir suivi un

exposé sur ce projet, M. Abdellah Ben Mansour a souligné la détermination de ses services à poursuivre leurs efforts en vue de relever le taux de couverture en gaz à Chlef, grâce notamment au raccordement programmé, à la fin du premier semestre 2018, de cinq (5) nouvelles localités, soit Beni Haoua, Lhadjadj, Sidi

Abderrahmane, El Marsa et Dabra.

Selon les mêmes chiffres fournis par la direction de l'énergie, quelque 16.718 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel, en 2017, portant ainsi à 117.305 le nombre de foyer raccordés, à travers la wilaya de Chlef, au 31 décembre 2017.

BATNA : Attribution de plus de 270 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Seriana

Pas moins de 274 logements de type publics locatifs (LPL) ont été attribués lundi dans la commune de Seriana (Batna) dans une ambiance festive.

S'exprimant en marge de l'opération de distribution des logements, le chef de l'exécutif local a affirmé qu'un quota de plus de 2.580 logements de différentes formules sera attribué "au cours des prochains jours". S'agissant de la nouvelle formule de logement promotionnel aidé (LPA), M. Sayouda a indiqué que les promoteurs immobiliers répondant aux conditions d'éligibilité pour ce genre de projets seront désignés pour ces chantiers dès



réception, "dans les prochains jours" du nouveau cahier des charges des logements LPA.

La wilaya de Batna a bénéficié récemment d'un programme de réalisation de

1.000 logements LPA, a fait savoir M. Sayouda, rappelant que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, au cours de sa dernière visite à Batna, que son département prévoit d'accorder un quota supplémentaire de cette formule dans la région. Un total de 7.113 habitations, toutes formules confondues, ont été attribuées à leurs bénéficiaires au cours de l'année 2017, ont indiqué les services de la wilaya, avant d'annoncer la distribution "avant la fin de l'année en cours" de plus de 6.000 unités de logements, de plusieurs formules.

ERADICATION DES CHALETS À BOUMERDES : Relogement de 800 familles à Bordj Menaïel

Une opération de relogement de 800 familles à Bordj Menaïel (à l'Est de Boumerdes) a été entamée lundi dans le cadre de la poursuite du programme d'éradication des chalets à travers la wilaya. Inscrite au titre de la célébration de la fête de la Victoire, cette opération de relogement vient une semaine seulement après une action similaire ayant profité à 390 familles de la ville de Boumerdes.

L'opération de démolition des habitations, dans plusieurs sites de la ville de Bordj Menaïel, a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants et ce, avec l'encadrement assuré par des éléments de la Protection civile de la wilaya et des équipes médicales, qui ont supervisé les opérations d'évacuation des familles, entre autres. Toutes les familles bénéficiaires de l'opération seront accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, réalisés à la sortie-Est de la ville, avant la récupération du foncier évacué qui a été entouré d'une clôture, pour sa protection, dans l'attente de son exploitation dans des projets d'équipements publics et de développement, a indiqué le wali de Boumerdes, Abderrahmane Madani Fouatih.

Le programme d'éradication des chalets, installés au lendemain du séisme de mai 2003 à travers la wilaya au profit des sinistrés avant leur redistribution dans un cadre sociale, prévoit une moyenne de trois (3) opérations de relogement par mois, a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS en marge de cette opération, annonçant, à l'occasion, une autre opération de relogement, pour avril prochain, au profit de 600 familles de la commune de Boumerdes, avant le relogement ultérieurement de 1000 familles à Boudouaou, puis 600 à Corso.

L'opération d'éradication englobant 14.927 unités, réparties sur 95 sites à travers 28 communes, se fera de "façon progressive", jusqu'à leur éradication, avait assuré le wali dans une déclaration précédente à l'APS.

Depuis l'entame de l'opération (éradication) en décembre 2016, près de 7000 chalets ont été éradiqués, parallèlement au relogement de plus de 8000 familles, est-il signalé.

La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de plus de 200 ha, sur un foncier ciblé estimé à 400 ha. L'assiette libérée est destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8.400 logements AADL, 1.787 logements publics locatifs (LPL) et 1.120 logements promotionnels aidés (LPA). Outre cette opération de relogement, la célébration de la fête de la Victoire, à Boumerdes, a donné lieu au raccordement de 733 foyers des villages "El Ghicha" et "Dhraâ El Halouf" de Bordj Menaïel au réseau public de distribution de gaz naturel, en plus de la remise du prix du meilleur village de la wilaya, au village "Tiza" de la commune d'Amale. Une subvention financière a été aussi offerte, à l'occasion, au producteur du film "T'Opium et le bâton", en guise de contribution dans sa traduction vers la langue tamazighte.

Dans la ville de Boumerdes, l'opportunité a donné lieu à la pose de la première pierre de réalisation d'une nouvelle gare routière, outre l'inauguration d'un logo à l'entrée Ouest du chef lieu de wilaya et d'une place publique au niveau de son entrée Est.

Quelque 32 bus de transport scolaire ont été attribués, à l'occasion, à un nombre de communes de la wilaya, parallèlement à la tenue d'une cérémonie en l'honneur de moudjahidine et d'enfants de chouhada.

AÏN TEMOUCHENT : 2 cadavres rejetés par la mer sur la plage de Terga

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Temouchent ont découvert deux cadavres non encore identifiés rejetés par les vagues sur la plage de Terga durant les dernières 24 heures lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Le premier cadavre, de sexe masculin, a été découvert dimanche dans un état de décomposition avancé sur la plage de Terga, après avoir été rejeté à la mer.

Les services spécialisés de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer l'identité du corps, a indiqué la même source, ajoutant que le second cadavre, de sexe féminin, qui se trouvait également dans un état de décomposition avancée, a été rejeté par la mer et a été découvert tôt la matinée de lundi.

Une enquête a été également ouverte par les mêmes services pour déterminer l'identité de cette femme et les raisons réelles du décès de ces deux personnes, a indiqué la même source, qui a ajouté que les enquêteurs privilégient la thèse de deux candidats à l'émigration clandestine dont la tentative a échoué.

Les deux cadavres ont été transférés à la morgue de l'Etablissement public hospitalier "Ahmed Medaghri" d'Aïn Temouchent par les services de la protection civile, a-t-on ajouté de même source.

DGF Célébration de la Journée internationale de la forêt sous le thème "Forêts et villes durables"

Le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, par le biais de la Direction générale des forêts (DGF), célébrera mercredi la journée internationale des forêts, le 21 Mars 2018, au niveau de la forêt de Beni Messous (Alger), a indiqué lundi la DGF dans un communiqué.

Plusieurs institutions, notamment les corps constitués, la société civile, le corps diplomatique accrédité en Algérie, les organisations internationales, et les écoliers seront conviés à cette cérémonie pour participer à la plantation des arbres, a précisé la même source.

Quelques 300 personnes sont attendus à cet événement qui verra également des stands pour l'exposition de produits de la forêt, souligne le document.

Il est prévu également, à travers tout le territoire national, diverses activités avec les structures socio-éducatives et autres partenaires, des plantations, des expositions, des conférences, des journées d'études et des tables rondes sur le secteur des forêts et la protection des ressources naturelles.

Chaque année, la journée est consacrée à un thème particulier décidé par la FAO. Le thème choisi pour 2018 est : "forêts et villes durables", note la DGF.

Ce slogan, explique-t-elle, souligne les liens étroits entre les bienfaits de la forêt, la qualité de l'environnement et le bien-être des hommes. Pour la campagne 2017/2018, il a été planté 3.000.000 de plants dont 1.000.000 dans le cadre des journées de volontariat, ajoute la même source. L'Assemblée Générale des Nations-Unies a proclamé en 2012 le 21 mars comme Journée internationale des forêts. Cette journée est l'occasion de célébrer la forêt dans sa diversité et de faire prendre conscience de l'importance des différents biens et services qu'elle peut offrir.

APS

ORAN : Création "prochainement" d'un conseil de concertation pour l'insertion professionnelle des toxicomanes

Un conseil de concertation pour l'insertion professionnelle des jeunes toxicomanes, impliquant différentes institutions, sera prochainement mis en place à l'initiative de l'association de lutte contre la toxicomanie (ALT), a-t-on appris lundi de sa présidente.

En marge d'une conférence, organisée lundi à "L'espace sans drogue" dans le quartier "Hai El Yasmine", dédié à la présentation du projet "Jeunesse sans drogues, pour une réinsertion socioprofessionnelle des jeunes toxicodépendants" à Oran, Hassana Dahane a indiqué que la création de ce conseil est une sorte d'aboutissement de ce projet, entamé en 2017 et qui touche à sa fin.

Le conseil comportera des représentants des différents dispositifs d'emploi dont l'ANSEJ et l'ANGEM et d'instances qui peuvent contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et moins jeunes touchés par le fléau de la toxicomanie, comme la direction de l'action social ou l'Agence d'insertion des anciens détenus.

"Un travail d'accompagnement, mené par l'association auprès d'une quarantaine de toxicomanes, a permis d'en sauver une quinzaine des affres de la drogue, une preuve que les efforts qu'on peut faire pour cette catégorie ne sont pas vains", a souligné Dr. Dahane. "Une quinzaine de jeunes ont pu surmonter leurs addictions aux drogues grâce à un programme d'accompagnement psychologique, en plus d'un coaching pour la constitution d'une demande d'un micro-crédit pour démarrer une activité professionnelle", a-t-elle



fait savoir. Le programme d'accompagnement a duré près d'une année et les demandes d'aide, même si elles n'ont pas encore abouti, permettent aux jeunes de s'accrocher à des projets de vie et à espérer refaire leur vie et s'en sortir, a-t-elle ajouté.

La mise en place du conseil "est une sorte de continuité qui permettra à des jeunes toxicomanes qui veulent s'en sortir de trouver un dispositif qui leur viendra en aide, après la clôture de ce projet", a souligné la présidente de l'association ALT. Le projet "Jeunesse sans drogues" a été initié par l'association ALT dans le cadre du Programme d'appui à la jeunesse et l'emploi (PAJE), financé par NASIJE (nouvelles actions solidaires pour l'insertion des jeunes exclus) et mis en œuvre

par la fédération "Handicap international" (HI) et l'ANGEM à Oran.

Ce projet vise à favoriser l'accès des jeunes toxicodépendants les plus exclus à des moyens d'existence et des revenus suffisants, ainsi qu'à des opportunités d'insertion professionnelle ou de création d'entreprise.

"En renforçant leur estime d'eux-mêmes et en les appuyant à surmonter les différentes barrières juridiques et administratives à leur insertion, en mobilisant les services publics et les entrepreneurs et en améliorant l'accompagnement de proximité, le projet vise aussi à compléter les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes toxicodépendants", a-t-elle souligné.

GRÈVE D'AIR ALGÉRIE: La Chambre en référé près la Cour d'Alger déclare son "incompétence"

La Chambre de référé près la Cour d'Alger s'est déclarée "incompétente" pour juger l'affaire opposant, en seconde instance, le personnel navigant commercial d'Air Algérie et la compagnie aérienne Air Algérie, annulant de fait l'ordonnance émise en première instance le 22 janvier dernier par le Tribunal

de Dar El-Beida qui avait déclaré la grève "illégal", a-t-on appris mardi auprès de la Cour d'Alger. La section de référé de première instance près du Tribunal de Dar El-Beida avait rendu le 22 janvier dernier une ordonnance stipulant "l'illégalité" de la grève du personnel navigant commercial d'Air Algérie. La chambre

de référé d'heure en heure près la Cour d'Alger a, ainsi, annulé l'ordonnance émise en première instance par le tribunal de Dar El Beida pour déclarer l'incompétence de la section de référé pour juger une telle affaire. Pour rappel, le personnel navigant commercial de la compagnie Air Algérie avait déclenché le 22

janvier dernier une grève sans préavis, en soulevant plusieurs revendications dont la révision de la grille des salaires. En raison de ce débrayage du personnel navigant commercial, plusieurs vols internationaux et nationaux de la compagnie aérienne nationale avaient été annulés le 22 janvier.

BISKRA : 4 morts et un blessé dans un accident de la circulation à Aïn Naga

Quatre (4) personnes ont péri et une autre a été blessée dans la nuit de lundi à mardi dans un accident de la circulation au lieu dit Menicéf dans la commune Aïn Naga, à 45 km à l'Est de Biskra, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit sur un tron-

çon routier de la route nationale RN83 reliant Biskra à Khenchela suite à une collision entre deux véhicules touristiques, a précisé la même source. Les victimes sont un homme âgé de 29 ans, deux femmes (15 et 25 ans) et une fillette de 4 ans, a encore souligné la même source

indiquant que la femme grièvement blessée, âgée de 35 ans a été évacuée à l'hôpital d'Aïn Naga. Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue du même établissement de santé. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

UNIVERSITÉ L'UST d'Oran se dote d'un Centre d'appui à la technologie et à l'innovation

Un Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) a été créé à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf", a-t-on appris lundi du vice-recteur de cet établissement. "Le CATI qui relève de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) est opérationnel à l'USTO-MB au profit des jeunes chercheurs désirant promouvoir leurs inventions", a précisé à l'APS Bouziane Hammou. Il a fait savoir, dans ce contexte, qu'une convention relative à la création du CATI a été signée lundi par la rectrice de l'USTO-MB, Nacéra Benharras et le Directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Belmehdi. La cérémonie de signature s'est tenue au siège du rectorat de l'Université en présence des doyens, enseignants-chercheurs et cadres de

l'USTO-MB, et du directeur des Marques auprès de l'INAPI, Tarik Selloum. Les deux parties se sont félicitées de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de "la promotion de l'innovation et de la recherche scientifique", contribuant ainsi aux efforts visant à "positionner l'Algérie dans le club des pays producteurs de technologie". Le CATI de l'USTO-MB a pour vocation essentielle de faciliter les démarches devant être accomplies par les jeunes chercheurs en vue de breveter leur innovation technologique. Des rencontres d'information et de sensibilisation seront régulièrement organisées à l'USTO-MB à l'effet d'inciter les chercheurs à valoriser leurs innovations, a indiqué le vice-recteur.

APS

SANTÉ : Une étude américaine établit qu'en avion la contagion ne se fait qu'entre voisins immédiats



La probabilité d'être contaminé par un passager malade en avion est très élevée uniquement pour les personnes assises devant, derrière ou à côté de l'individu contagieux, ont rapporté lundi des chercheurs américains. "Les passagers assis à moins d'une rangée et à moins de deux sièges latéralement du passager contagieux ont eu une probabilité d'au moins 80% d'être infectés", explique l'étude. "Pour tous les autres passagers, la probabilité de la contamination était de moins de trois pour cent". Publiée dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS), cette étude menée par des chercheurs de l'université Emory et du Georgia Institute of Technology est la première à quantifier les chances de tomber malade basées sur la proximité avec un passager contagieux. Traditionnellement, les consignes de santé publique exigent que les passagers installés

jusqu'à deux rangées de la personne infectée soient surveillés pour certaines maladies contagieuses. Des consignes qui vont donc plus loin que les conclusions des chercheurs. Cette étude "va à l'encontre de la croyance populaire que si une personne tousse ou éternue n'importe où en cabine contaminera l'ensemble de l'avion", a estimé Robert Glatter, médecin urgentiste au Lenox Hill Hospital de New York, qui n'était pas impliqué dans les recherches.

Les chercheurs sont montés à bord de dix vols aux États-Unis et repéré scrupuleusement les mouvements des passagers pour déterminer la probabilité d'infections comme le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) ou la grippe, qui se transmettent par de minuscules gouttelettes dans l'air et sur les surfaces. Les prélèvements de virus respiratoires sur les tablettes des sièges et les ceintures n'ont montré aucune

trace de virus, suggérant que la plupart des maladies sont transmises par l'éternement ou la toux. "L'attention méticuleuse au lavage de mains ou l'utilisation du désinfectant pour les mains sont des moyens importants pour réduire le risque de tomber malade pendant un voyage en avion", a souligné M. Glatter.

Les chercheurs ont aussi averti que les membres d'équipage contagieux pouvaient infecter en moyenne 4,6 passagers par vol. "Il est ainsi impératif que les personnels de bord ne volent pas quand ils sont malades", a alerté l'étude.

"La mauvaise nouvelle c'est que les sites internet de voyage n'ont pas d'option qui dit «cliquez ici pour trouver un siège à au moins trois (sièges) de distance d'une victime de la grippe+", a enfin mis en avant Michael Grosso, directeur du département pédiatrie de l'hôpital Northwell Health de Huntington dans l'État de New York.

VENEZUELA: Les hôpitaux manquent de médicaments et de matériel chirurgical

Les hôpitaux au Venezuela manquent de 88% des médicaments indispensables et 79% du matériel chirurgical, alertent les rédacteurs d'un rapport publié lundi par le Parlement et une ONG. "Les Vénézuéliens vont à un hôpital et ils doivent tout acheter (...). Il y a une pénurie de 84% des cathéters et des sondes, qui sont des fournitures basiques de n'importe quel hôpital", a indiqué le député et médecin José Olivares lors d'une conférence de presse, en présentant les résultats de cette Enquête nationale sur les hôpitaux. Le rapport, réalisé pendant les dix premiers jours de mars par l'Assemblée nationale et l'ONG Médicos por la Salud (Médecins pour la santé), a également montré que 94% des services de radiographie ne fonctionnent pas, tout comme 97% de ceux de tomographie.

"Par manque d'agents réactifs, 100% des laboratoires du pays ne fonctionnent pas correctement, 79% des hôpitaux ont des problèmes d'approvisionnement en eau et 54% des blocs chirurgicaux ne fonctionnent pas", a affirmé le député Olivares. Il a en outre précisé que dans "96% des cuisines des hôpitaux", on ne sert pas à manger, alors que le Venezuela souffre aussi de sévères pénuries alimentaires. "Ces chiffres sont utiles pour le gouvernement, ce sont des chiffres qui affectent les Vénézuéliens, derrière chaque chiffre il y a un père, une mère, un Vénézuélien qui souffre. Pourvu que le gouvernement réfléchisse", a lancé José Olivares, appelant l'armée, principal pilier du président Nicolas Maduro, à venir "voir la réalité des hôpitaux et avoir un sentiment de devoir face à la crise". L'étude a été menée dans 104 hôpitaux publics et 33 privés, dans 21 des 23 États du pays ainsi que dans la capitale Caracas, a précisé le médecin Julio Campos, membre de Médicos por la Salud. Le président Maduro, qui refuse l'offre de pays comme la Colombie voisine de mettre en place un canal humanitaire afin de pallier le manque de médicaments, assure que son gouvernement fait son possible pour contrer la pénurie, due selon les experts à la chute des cours du pétrole.

ANTARCTIQUE: Nouvel indice sur la hausse du niveau des mers

Un glacier de l'Antarctique, en train de fondre sous l'effet du réchauffement climatique, flotte davantage sur l'océan que ce que pensaient jusque là les scientifiques, aggravant les risques de hausse du niveau des mers, ont alerté mardi des chercheurs.

Le glacier Totten, dans l'est de l'Antarctique, est l'un des plus grands glaciers du continent blanc. Comme d'autres calottes glaciaires, il est surveillé de près car susceptible de libérer des quantités énormes d'eau, menaçant les centaines de millions d'humains vivant en zones côtières. Une partie du glacier repose sur le substrat rocheux et l'autre se répand à la surface de l'eau, où elle flotte. Cette dernière partie, la barrière de glace, est plus vaste que ce qu'estimaient jusqu'alors les spécialistes. Dans le cadre du Programme Antarctique australien, des chercheurs emmenés par le glaciologue Ben Galton-Fenzi, dont des scientifiques de la Division australienne de l'Antarctique et de la Central Washington University, ont passé l'été à étudier le Totten. Dans un communiqué publié en fin de mission, le professeur



Paul Winberry, de la Central Washington University, explique qu'ils ont provoqué artificiellement des ondes sismiques pour étudier sa structure. "Dans certains endroits où l'on pensait que la calotte reposait sur la terre, nous avons décelé l'océan au-dessous, ce qui indique que le glacier est de fait en train de flotter", a-t-il dit. Du ciel, les contours de ce glacier n'apparaissent pas, car le continent antarctique est couvert d'une épaisseur de neige et de glace de plusieurs kilomètres. Des études récentes ont déjà montré que le glacier était érodé par en dessous via des canaux apportant de l'eau de mer chaude. Au fil de l'érosion, la proportion du glacier flottant sur l'eau augmente, accélérant la vitesse de la désintégration. La découverte des chercheurs pourrait expliquer des pé-

riodes récentes de fonte accélérée, a ajouté M. Winberry. "Cela peut aussi vouloir dire que le Totten sera plus sensible à l'avenir aux variations climatiques". Selon la Nasa, entre 2002 et 2016, l'Antarctique a perdu 125 gigatonnes de glace par an. D'après M. Galton-Fenzi, le Totten contient suffisamment de glace pour élever ces niveaux de trois mètres si la totalité venait à fondre. "Depuis les années 1990, le niveau global de la mer a augmenté d'une vingtaine de centimètres et d'ici la fin du siècle, il devrait s'accroître de jusqu'à un mètre, selon lui.

L'Antarctique concentrant 62% des réserves d'eau douce de la planète, son dégel devrait notamment contribuer à désaliniser les mers du globe, un mécanisme fatal pour de nombreuses espèces marines.

MADAGASCAR: Au moins 20 personnes tuées dans la tempête Eliakim

Le bilan de victimes de la tempête tropicale Eliakim qui a frappé la semaine dernière le nord-est de Madagascar s'est alourdi à 20 morts et près de 19.000 sinistrés, selon un nouveau bilan officiel publié mardi.

Le précédent bilan diffusé vingt-quatre heures plus tôt par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) faisait état de 17 morts et 15.000 sinistrés. La tempête a également fait près de 9.000 déplacés et plusieurs routes nationales ont

été coupées par les pluies. Eliakim a touché vendredi la péninsule de Masoala (nord-est) et s'est ensuite déplacée vers le sud le long des côtes malgaches. Elle s'est éloignée lundi de la Grande île et, selon le BNGRC, "ne présente plus de danger pour les zones continentales". Madagascar, un des pays les plus pauvres au monde, est la cible régulière des cyclones et autres tempêtes tropicales. En janvier, le cyclone Ava a fait 51 morts et 22 disparus, tandis qu'Enawo avait fait au moins 78 morts en mars 2017.

IRAN : Un séisme de magnitude 5 frappe le nord et le centre du pays

Un tremblement de terre de magnitude 5,0 sur l'échelle de Richter a secoué lundi le nord et le centre de l'Iran, selon les informations communiquées par l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS).

Le foyer du séisme se trouvait à une profondeur d'environ 10 km. D'après le Centre de sismologie européen méditerranéen (CSEM), la magnitude du séisme était de 4,9, c'est à dire légèrement inférieure à celle mesurée par les appareils de l'USGS.

L'épicentre du tremblement de terre était situé à 17,5 km au nord-est de la ville iranienne de Behbahan. Il n'y a pour l'instant aucune information sur d'éventuels dégâts et victimes. L'Iran a été frappé par de nombreux séismes ces derniers mois, dont le plus important a eu



lieu en novembre de magnitude 7,3, a fait 505 morts et 8000 blessés, 30 000 logements détruits. Un autre séisme de magnitude 6 s'est produit en décembre dans l'est de l'Iran, près de la ville de Kerman.

IRAK: New Delhi confirme la mort de 39 Indiens kidnappés par Daech en 2014

New Delhi a confirmé mardi la mort de 39 ouvriers du bâtiment indiens enlevés en 2014 par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) en Irak, ont rapporté des médias. Les corps des travailleurs avaient été découverts dans un charnier à Badush, petite localité en périphérie de la grande ville du nord irakien Mossoul, et ont été identifiés grâce à leur ADN par une organisation locale, a annoncé au Parlement la ministre des Affaires étrangères indienne Sushma Swaraj. "Hier, ils nous ont dit que 38 des échantillons correspondaient. Le

39e avait une correspondance partielle car il n'avait pas de famille proche", a déclaré Mme Swaraj, sans indiquer la date à laquelle les ouvriers ont été tués. Ces ouvriers étaient principalement originaires de familles pauvres de la région du Pendjab, dans le nord de l'Inde. Ils travaillaient pour une entreprise du bâtiment à Mossoul lorsqu'ils avaient été kidnappés en juin 2014, époque où Daech a pris le contrôle de large pans de territoire en Irak et en Syrie. Les autorités indiennes disent n'avoir jamais reçu de demande de rançon ou avoir été en contact direct avec

les ravisseurs. Un avion spécialement affrété rapatriera les dépouilles des 39 ouvriers en Inde, a ajouté la ministre des Affaires étrangères. "Bien que ce soit douloureux, les familles récupéreront les corps après plus de trois ans. Peut-être cela offrira un soulagement aux familles endeuillées", a-t-elle déclaré. Daech a aujourd'hui perdu la plus grande partie des territoires en Irak et en Syrie. Les forces irakiennes, soutenues par des frappes de la coalition internationale menée par Washington, ont chassé l'organisation terroriste de Mossoul en juillet.

ROUGEOLE:

Une baisse de l'épidémie dans les wilayas les plus touchées

Une baisse de l'épidémie de rougeole est constatée dans les wilayas les plus touchées du pays et ce, grâce à la vaccination, a révélé, lundi à Alger, le Directeur général de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr Djamel Fourar, insistant sur le respect du calendrier vaccinal par les parents.

"Dans les wilayas les plus touchées, nous nous dirigeons vers une baisse de l'épidémie grâce à la vaccination. Nous y avons relevé qu'il y a de plus en plus de personnes qui se dirigent vers les unités de soins", s'est félicité le Dr Fourar, sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio nationale, insistant sur le respect du calendrier vaccinal comme "seul" remède contre cette maladie, l'une des plus contagieuses et mortelles.

Abordant la prévalence de l'épidémie par wilaya, le même responsable a fait savoir qu'El-Oued et Ouargla enregistrent, à elles seules, 67% des cas recensés. Néanmoins, grâce à l'adhésion de la population à l'acte de vacciner, une baisse du nombre des cas y a été constatée, a-t-il détaillé, notant que pour avoir respecté le calendrier vaccinal en 2017, la localité d'El-Mghayer, sise à El-Oued, a enregistré 0 cas, idem pour toute la wilaya d'Adrar. "Un plan de communication est en préparation et sera lancé dans quelques jours à travers les différents médias afin de sensibiliser les parents" sur l'obligation de faire vacciner leurs enfants", a aussi fait savoir le même responsable. Pour ce dernier, la sensibilisation des parents est d'autant plus importante que l'échec de la campagne nationale de vaccination contre cette maladie, en mars 2017, était due à la "réticence" de certains d'entre eux à adhérer. Ce qui s'est traduit par le faible taux de 45 % d'enfants scolarisés



vaccinés au lieu des 97 % escomptés. "En raison de cet échec, nous nous attendions à ce qu'il y ait une épidémie de rougeole, car les enfants non vaccinés n'en étaient pas immunisés", a déploré le même responsable, notant que la vaccination "peut toujours se faire" au niveau des unités de soins de proximité pour les enfants et adultes en contact avec un foyer d'épidémie. "Néanmoins, lorsqu'il y a épidémie, les enfants qui n'ont jamais été vaccinés doivent le faire dès l'âge de 6 mois au lieu des 9 mois habituels", a-t-il recommandé, assurant que l'ensemble des unités de soins sont dotées "des moyens nécessaires, notamment de vaccins" pour assurer une large couverture vaccinale.

Il a plaidé pour une "hiérarchisation" des soins, dans le sens où les citoyens doivent d'abord se rendre aux Etablissements de santé publique de proximité (EPSP) et si nécessaire, vers les hôpitaux en second recours.

Le Dr. Fourar a, par ailleurs, assuré que, dans le cadre de la stratégie mise en place par le ministère de la Santé pour contrer cette épidémie, une cellule de suivi est installée au niveau de toutes les wilayas du pays, y compris celles

non concernées par la situation sanitaire actuelle et ce, afin de "parer" à d'éventuels cas.

De son côté, le Directeur général des Services de Santé dudit ministère, Mohamed El-Hadj, a fait savoir que, pour faire face au retour de la rougeole, les services de la santé ont eu, par moments, recours aux unités de soins militaires, tandis que des équipes sanitaires se sont déplacées vers les populations nomades du sud pour les faire vacciner. Revenant sur la "réticence" affichée par certains parents à faire vacciner leurs enfants, lors de la campagne nationale de mars 2017, les deux responsables ont déploré l'impact négatif des "rumeurs" véhiculées par des personnes méconnaissant la chose médicale, y compris des journalistes.

Depuis l'apparition de l'épidémie en janvier dernier, 4181 cas de rougeole ont été enregistrés au 17 mars courant par les services du ministère de la Santé, dont 6 cas de décès (4 à El Oued, 1 à Ouargla et un autre à Biskra). Les wilayas d'El Oued, Ouargla et, à un degré moindre, Biskra sont les plus touchées par la maladie. En terme de vaccination, 259.000 personnes ont été vaccinées jusqu'à samedi dernier, selon le même bilan.

2^E CARAVANE MÉDICO-CHIRURGICALE DE TÉBESSA:

La prise en charge des diabétiques au centre des activités des praticiens

La prise en charge des diabétiques a été au centre des activités des praticiens composant la deuxième caravane médico-chirurgicale qui sillonne la wilaya de Tébessa, à l'APS, le responsable de cette caravane.

Des professeurs spécialistes en diabétologie de l'hôpital de Beni Messous (Alger) ont effectué des consultations au profit des malades au centre médical de diabétologie, du chef-lieu de la wilaya, au troisième jour de cette caravane lancée samedi dernier, a précisé Mohamed-Tayeb Gamdani, précisant qu'une attention particulière a été donnée à la prise en charge du pied diabétique.

Affirmant que les infections du pied sont des complications fréquentes et potentiellement dévastatrices de la maladie diabétique, le même responsable a déclaré que les pra-



ticiens ont évoqué avec les patients occultés les mesures préventives et l'importance du diagnostic précoce "devant permettre d'éviter ou d'atténuer des amputations des membres inférieurs". En outre, des ateliers de formation en diabétologie ont été organisés au profit du personnel médical et paramédical du centre médical de diabétologie, opérationnel depuis un mois a-t-il dit, attestant que l'objectif de ces ateliers est d'améliorer les connaissances

des médecins et infirmiers quant aux techniques de la prise en charge du diabétique. La caravane médico-chirurgicale, composée de 40 médecins dont 11 professeurs entre autres en néphrologie, cardiologie, ophtalmologie, chirurgie interne et générale poursuivra sa mission jusqu'au 22 mars prochain, et assurera des consultations médicales et des interventions chirurgicales gratuites.

SIDI BEL-ABBÈS

Mise en service d'un 3^e accélérateur au centre de radiothérapie du CAC

Un troisième accélérateur a été mis en service, lundi, au niveau du service de radiothérapie du centre anti-cancer (CAC) de Sidi Bel-Abbes, s'ajoutant à deux autres en exploitation depuis septembre dernier.

Il a été procédé, à cette occasion, au traitement d'un premier malade atteint du cancer par le biais de cet équipement de radiothérapie de dernière génération, le premier du genre au niveau national, a indiqué le directeur de cette infrastructure sanitaire, Ahmed Ghiair.

"L'installation de cet équipement de haute technologie permet d'assurer un meilleur traitement des malades atteints du cancer qui affluent vers le CAC également de wilayas voisines", a-t-il déclaré, précisant qu'il a été procédé, depuis septembre dernier grâce à l'aide des deux accélérateurs, de traiter 300 cas par radiothérapie.

"Cet équipement est un acquis pour le service de radiothérapie car il permet de réduire la durée des rendez-vous, en plus d'assurer un traitement qualitatif et pointu des différents cas de cancers", a-t-il dit.

Mieux encore, cet accélérateur fonctionnant suivant une technique très avancée, assure le traitement par radiothérapie de différents cancers dont ceux du poulmon, de la poitrine et de la prostate, a précisé ce responsable, ajoutant que les spécialistes ont besoin de

ce type d'appareil moderne qui présente cet autre avantage, celui d'améliorer leurs prestations et faciliter le traitement au grand bénéfice des malades.

Le CAC de Sidi Bel-Abbes accueille entre 70 à 80 patients par jour, lesquels sont pris en charge au niveau des services de la chimiothérapie et de la radiothérapie. Avec l'installation de ce troisième accélérateur, plus de 200 cas seront traités par jour, a expliqué Ahmed Ghiair.

Cet équipement a été installé à l'occasion des festivités du 56^{ème} anniversaire de la fête de la victoire, comme l'a rappelé le wali de Sidi Bel-Abbes, Tahar Hachani, qui a mis en exergue les efforts de l'Etat pour une meilleure prise en charge des malades atteints du cancer et leur accompagnement pour soulager leur souffrance, soulignant que dans le cadre du programme de la lutte contre le cancer, qui constitue une priorité, il a été enregistré une baisse du nombre de décès des cancéreux grâce à la disponibilité des soins et des médicaments au moment opportun.

A la faveur de cet équipement, le CAC de Sidi Bel-Abbes, une structure dotée d'une capacité de 120 lits, accueille les malades de sept wilayas du pays dont Tissemsilt, Tiaret, Saïda, Mascara, Relizane et El Bayadh, outre ceux de la wilaya de Sidi Bel-Abbes.

APS

KHENCHELA : Réception avant fin 2018 de plusieurs infrastructures de santé

Plusieurs infrastructures de santé seront réceptionnées avant la fin de l'année 2018 dans la wilaya de Khenchela, a annoncé lundi, le wali Kamel Nouicer. S'exprimant en marge de la cérémonie de mise en service d'un établissement public de santé de proximité (EPSP) au nouveau pôle urbain de la ville de Khenchela à l'occasion de la célébration du 56^{ème} anniversaire de la fête de la Victoire, le chef de l'exécutif local a affirmé que le secteur de la santé sera renforcé au cours de l'année en cours par la réception de nouvelles infrastructures à travers plusieurs communes de la wilaya.

Il a à ce propos fait état de l'inauguration prochaine de nouvelles infrastructures au chef-lieu de wilaya et dans la commune d'El Mahmel, et d'hôpitaux à Ouled Rechache, Bouhama et Chachar. M. Nouicer a, dans ce même contexte fait savoir qu'une école de formation paramédicale ouvrira ses portes dans la wilaya de Khenchela avant la fin du premier trimestre 2018.

Il est à noter que l'EPSP mis en service au nouveau pôle urbain de la ville de Khenchela dispose de six médecins généralistes et de 18 médecins spécialistes parmi lesquels des dentistes, des gynécologues-obstétriciens et des orthopédistes.

TIZI-OUZOU Dégel de l'opération d'acquisition de banaliseurs au profit d'établissements de santé

L'Opération d'acquisition de banaliseurs au profit d'établissements de santé de la wilaya de Tizi-Ouzou pour le traitement des déchets hospitaliers a été dégelée, a annoncé lundi le directeur local de la santé et de la population (DSP).

Le Pr. Abbas Ziri qui répondait aux questions d'élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunis en session ordinaire, à propos de cette opération, a précisé à l'assistance que la décision de levée de gel a été notifiée récemment à la DSP. Cette opération a été dotée d'une enveloppe financière de 60 millions de DA, a-t-il dit.

Les baliseurs seront répartis sur les Etablissements hospitaliers spé-

cialisés (EHS) et publics hospitaliers (EPH) de la wilaya, a indiqué M. Ziri, ajoutant que le secteur de la santé a également bénéficié de l'inscription d'une enveloppe financière de 50 millions de DA pour l'achèvement des travaux de réalisation de l'hôpital de jour, implanté au sein du CHU de Tizi-Ouzou, et d'une autre, dont le montant n'a pas été communiqué, pour le projet du nouveau pavillon des urgences de 60 lits qui sera doté d'une plate-forme d'atterrissage d'hélicoptères. La DSP a également introduit une demande d'inscription d'une opération spéciale pour l'acquisition de 20 ambulance au profit de Tizi-Ouzou qui a bénéficié en 2017 de 15 ambu-

TRAITEMENTS HORMONAUX DE LA MÉNOPAUSE ET RISQUES DE CANCERS : QU'EN EST-IL RÉELLEMENT ?

Longtemps recommandés de façon systématique, les traitements substitutifs de la ménopause (THS) sont aujourd'hui moins prescrits. Et pour cause, ils sont associés à une augmentation du risque de certains cancers. Nos explications détaillées pour déceler le vrai du faux.

Les traitements substitutifs de la ménopause (THS) visent à pallier la chute des taux d'hormones qui a lieu lors de la ménopause, et qui entraîne des symptômes plus ou moins difficiles à vivre. Ils se réunissent autour de ce que l'on appelle les troubles du climatère : bouffées de chaleur, sudations nocturnes, douleurs articulaires, sécheresse vaginale etc.

Les THS ont été largement prescrits, sans recommandations restrictives, depuis leur mise sur le marché il y a une trentaine d'années jusque dans les années 2000. En 2003 et 2008, au vu des résultats de plusieurs études scientifiques, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Assaps) a émis des recommandations afin que la prescription des THS soit effectuée avec plus de prudence et de suivi de la part des médecins. Ce retournement s'explique par des études de grande ampleur qui ont montré que les THS augmentaient le risque de certains cancers : les cancers féminins hormono-dépendants. Ce risque dépend de l'association ou non d'un progestatif aux œstrogènes, de la durée du traitement et du risque inhérent à chaque femme (risque génétique, tabac, alcool, etc.).

THS et cancer du sein

Une étude américaine publiée en 2002 a révélé que les femmes prenant des œstrogènes combinés à une progestérone présentaient plus de cancers du sein et d'accidents thromboemboliques (caillots) que les femmes prenant un placebo. Cette association a par la suite été confirmée par une étude britannique, la Million women study (MWS), menée sur plus d'un million de femmes de 1996 à 2001. Plus récemment, la cohorte E3N, une large étude épi-



démiologique menée auprès de 100 000 femmes de la mutuelle MGEN nées entre 1925 et 1950 a ré-évalué ce risque. Les résultats montrent bien une augmentation du risque de cancer du sein avec un THS, qu'il soit constitué d'œstrogènes seuls ou accompagné de progestérone. Plus la durée du traitement augmente, plus le risque est augmenté. Au-delà de 5 ans de traitement par exemple, une femme qui prend un THS avec œstrogènes et progestatifs a 1,3 à 2,02 fois plus de risque de cancer du sein qu'une femme qui ne prend pas de THS.

THS et cancer de l'endomètre

Si les traitements substitutifs de la ménopause associent en général des progestatifs aux œstrogènes, c'est pour réduire le risque

de cancer de l'endomètre, le muscle qui tapisse l'utérus. Selon l'Institut national du cancer, « il est démontré que l'administration d'œstrogènes seuls augmente le risque de cancer de l'endomètre ». Pour autant, les progestatifs prescrits pour compenser ce risque ne seraient pas toujours suffisants. Là encore, on observe que les femmes prenant des THS ont plus de risque de cancer de l'endomètre que les femmes qui vivent leur ménopause sans ce traitement. De même, plus on prend ces traitements substitutifs, plus l'on augmente son risque.

THS et cancer de l'ovaire

La prise de THS « semble associée à une augmentation modérée du risque de cancer de l'ovaire », indique l'Institut national du can-

cer dans son état des lieux de février 2015. Ce lien existe aussi bien lorsque le traitement est œstroprogestatif que lorsqu'il se compose d'œstrogènes seuls. Là encore, le risque de cancer de l'ovaire est augmenté chez les femmes prenant des THS par rapport aux non-utilisatrices. D'après une méta-analyse récente portant sur 32 études épidémiologiques, l'augmentation du risque est d'environ 42%, et diminue avec le temps après l'arrêt du traitement.

Un rapport bénéfices/risques à bien évaluer

« Sauf si l'on a vraiment des symptômes de la ménopause qui gênent notre qualité de vie ou si l'on a un risque d'ostéoporose majeure, il n'y a pas particulièrement d'indication à utiliser ce type de

traitement substitutif », souligne le Dr Dominique Bessette, responsable du département prévention de l'Institut national du cancer (INCa). « Le THS n'est pas un traitement de l'ostéoporose en soi, c'est une façon de la prendre en charge, notamment si les autres traitements ne conviennent pas », rappelle la spécialiste.

Face aux risques de cancers, qui certes, diminuent avec le temps une fois l'arrêt du traitement, les spécialistes de l'INCa recommandent de bien évaluer le rapport bénéfices/risques des THS. Ce rapport doit également être réévalué par le médecin prescripteur au moins une fois par an, afin qu'il profite plus à la patiente qu'il ne lui nuise. Les contre-indications (cancer ou antécédent de cancer, accident thromboembolique, affections hépatiques) doivent aussi amener à refuser cette « solution ».

« Ce sont des traitements qui, au départ, étaient prescrits pendant des années. Et c'est cela qui fait qu'ils sont dangereux, puisque le risque augmente avec la durée du traitement », rappelle le Dr Bessette. « Au début de leur prescription, les traitements substitutifs étaient un peu considérés comme des anti-âge, freinant le vieillissement de la peau etc. »

Désormais, la spécialiste estime que « moins on les prend, mieux c'est », même s'ils peuvent aider certaines femmes à surmonter la ménopause. Ainsi, dans le cas d'une femme qui n'arriverait plus à dormir à cause des bouffées de chaleur et dont le moral en serait très affecté, un traitement substitutif pourrait être une solution à condition que la patiente soit bien suivie au niveau des risques qu'il induit (mammographies, examens gynécologiques réguliers etc.).

MÉNOPAUSE : MINCIR POUR RÉDUIRE LES BOUFFÉES DE CHALEUR

Perdre du poids est recommandé pour limiter les bouffées de chaleur pendant la ménopause, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Pour atténuer les bouffées de chaleur dues à la ménopause, il serait essentiel de perdre du poids et de modifier son style de vie selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale *Menopause*. En effet, une bonne hygiène de vie et une alimentation saine permettrait de réduire de 63% les

changements de températures corporelles. Les chercheurs de la North American Menopause Society (NAMS) ont suivi 40 femmes ménopausées en surpoids ou obèses. Les bouffées de chaleur sont en effet l'un des signes les plus précoces et les plus fréquemment ressentis par une femme autour de la ménopause. Elles sont dues aux modifications hormonales. L'importance de ces symptômes est néanmoins très dif-

férente d'une femme à l'autre, mais touche 70% des femmes. Ces bouleversements ne sont pas sans conséquences, puisqu'ils peuvent provoquer des troubles de l'humeur, de l'irritabilité, de la fatigue voire de la déprime et peuvent donc handicaper le quotidien des femmes ménopausées. Les volontaires ont suivi un régime strict axé sur les changements de comportements alimentaires à long terme et ont perdu 9 kilos. Ce groupe a réduit de 63% ses bouffées de

chaleur. Les chercheurs ont constaté un autre effet positif. Alors qu'ils ont expliqué au groupe témoin qu'elles étaient sur la liste d'attente d'un programme d'amalgamisation, ils ont remarqué qu'elles n'ont pas perdu de poids mais que leurs bouffées de chaleur ont baissé de 28%. « C'est une nouvelle encourageante pour les femmes qui cherchent à soulager ces symptômes gênants associés à la ménopause », a noté la direc-

trice de la North American Menopause Society, Margery Gass. « Le régime comportemental fournit non seulement un remède sûr et efficace pour de nombreuses femmes, mais il encourage aussi à adopter un comportement sain », rappelle-t-elle. « 75 % des volontaires ont déclaré que réduire les bouffées de chaleur pouvait ouvrir un enjeu hyper motivant pour perdre du poids et modifier leur hygiène de vie et leur alimentation » explique Margery Gass.

ANTI-ÂGE : 7 RECETTES POUR AVOIR UNE PEAU PLUS JEUNE

Il n'est jamais trop tard pour inverser le cours du temps et avoir l'air plus jeune. Nos conseils pour avoir une peau resplendissante de jeunesse.

Hormones anti-âges où en est-on ?



Le Dr. Christophe de Jaeger est physiologiste et l'auteur de « Nous ne sommes plus fait pour vieillir » (éd. Grasset). Il fait le point sur les hormones anti-âge.

Quel est le rapport entre les hormones et le vieillissement ? Lorsque nous prenons de l'âge, le taux de certaines hormones enregistre une nette diminution et leurs récepteurs deviennent aussi souvent moins actifs. Leur rôle de message étant essentiel, compenser cette perte est une part importante des traitements de l'anti-âge, bien que pas toujours facile à manipuler.

Un apport en DHEA est-il utile ?

C'est le stéroïde le plus important en terme pondéral dans le corps humain. C'est pourquoi le doser fait partie du bilan à l'Institut que j'ai fondé. Énergie, résistance au stress, sommeil, muscles, os, immunité, répartition entre bon et mauvais cholestérol, libido, rigidité artérielle, il exerce une action différente selon les doses et selon les individus. Il faut trouver le bon niveau pour chacun et se faire surveiller si on en prend. Selon les personnes, il se transformera plus ou moins en oestrogènes et risque parfois de s'accumuler.

D'autres hormones jouent-elles un rôle ?

Le cortisol. Cette hormone du stress diminue quand on rééquilibre les différents neuro-stéroïdes, ce qui peut avoir un impact important sur le bien-être, l'attention et la mémoire. L'hormone de croissance joue aussi un rôle important. Mais son usage est difficile et les études contradictoires. Donc nous n'en prescrivons pas.

On trouve ces hormones où ?

On trouve des hormones bio-identiques identiques à leur ordonnance en pharmacie. Mais il faut une vision globale pour ne pas jouer à l'apprenti sorcier, travailler sur l'ensemble des facteurs de risque, déterminer des priorités et des réponses personnalisées. J'ai beau penser que compenser les carences en hormones est nécessaire pour vivre plus longtemps en pleine forme, on ne prescrit pas de THM à une femme qui présente des contre-indications.

Illustration: M. Z.

Démaquillez-vous !

Il est absolument indispensable de nettoyer sa peau, en particulier le soir, avant d'aller se coucher, et ce même lorsque l'on ne se maquille pas. Les bactéries qui se déposent sur la peau durant la journée, le maquillage, la poussière peuvent irriter l'épiderme et boucher les pores durant la nuit.

Nettoyez votre visage avec de l'eau fraîche pour tonifier la peau et un produit lavant doux pour ne pas l'agresser. Appliquez ensuite une crème hydratante. Si vous utilisez un masque nettoyant, laissez respirer la peau.

Méfiez-vous du soleil

Il est évidemment interdit d'oublier sa crème solaire sur la plage ou à la montagne si on veut garder une peau en pleine forme. Mais il faut également penser à protéger sa peau tous les autres jours de l'année ! Les rayons UVA sont dangereux pour la peau même quelques minutes par jour. L'idéal, appliquer tous les matins une crème de jour qui à la fois hydrate et protège des UVA et des UVB. Pour une protection optimale, pensez à remettre de la crème plusieurs fois par jour.

Evacuez le stress

Le stress est vraiment le pire des ennemis. En plus, de son impact sur le moral et sur votre vitalité, le stress est également un facteur de vieillissement prématuré de la peau.

Une étude réalisée aux États-Unis a établi que le stress pouvait accélérer le vieillissement cutané de 5 ans. En effet, les hormones produites par l'anxiété entraînent des inflammations dans l'épiderme et brisent le collagène qui garantit l'élasticité de la peau. Les rides ont alors tendance à apparaître plus vite et les boutons à se



multiplier.

La solution : consommer des aliments riches en antioxydants comme l'orange ou l'asperge et pratiquer une activité relaxante comme le yoga ou la sophrologie.

Changez de crème

Une fois que vous avez trouvé la crème qui vous convient, vous avez tendance à la garder et à acheter toujours la même et, bien que l'on ait toutes ce réflexe, il faut perdre cette habitude ! Rien de mieux pour la peau que de changer de crème tous les 6 à 12 mois pour redonner un coup de fouet à votre teint (et peut-être vous rendre compte que vous avez trouvé encore mieux !) Toutes les crèmes sont différentes et votre peau sera ravie de changer d'air !

Mangez des sushis

Les oméga 3, communément appelés bon cholestérol, contenus

dans les poissons gras tels que le saumon ou le thon sont excellents pour la peau. Ils boostent l'hydratation de l'épiderme et aident à garder la peau souple et ferme. Vous pouvez aussi trouver les oméga 3 dans l'huile de colza ou dans les ananades.

En revanche, les graisses saturées, appelées mauvais cholestérol, que l'on trouve par exemple dans la charcuterie, accélèrent le vieillissement de la peau.

Défoulez-vous !

Vous le savez, le sport est le seul moyen radical d'éliminer la cellulite sur les jambes et de muscler les fessiers. Mais savez-vous que les exercices physiques réguliers vont aussi vous permettre de lutter contre les rides et garder un visage de poupée ?

La raison est simple et scientifiquement prouvée : les efforts physiques fournissent pas le corps

permettent à la peau de s'oxygéner et apportent des nutriments nécessaires à la production de collagène, essentiel pour garder la peau souple. Prenez donc l'habitude de faire au moins une heure de sport par semaine, de préférence un sport d'endurance, comme la course à pied.

Adoptez la vitamine A

Les crèmes contenant de la vitamine A, que l'on trouve également sous le nom de rétinoïde, sont des précieuses alliées pour garder une peau lumineuse. Elles boostent la production de collagène et le renouvellement des cellules de l'épiderme. Au début, si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser ces crèmes, appliquez une petite noisette au creux de votre main et étalez la sur votre visage, et ce tous les trois jours, de préférence la nuit. Les résultats sont spectaculaires !

ÉTATS-UNIS : DES DRONES POUR ATTRAAPER LES MOUSTIQUES

Des chercheurs de la société Microsoft sont en train de créer un drone capable d'attraper les moustiques. Le but ? Anticiper les épidémies pour mieux s'en préserver. « Project Premonition » : derrière ce nom digne d'un bon (?) film de S.F., se cache en réalité un projet américain d'utilité publique. En effet, nos confrères outre-Atlantique sont en train de créer un drone (un objet volant télécommandé, donc) capable de... capturer les moustiques.

C'est l'entreprise Microsoft qui est derrière l'idée. L'objectif ? Lutter contre les épidémies véhiculées par les moustiques, notamment le paludisme (584 000 décès dans le monde en 2013 selon l'OMS), la dengue (qui provoque 500 000 hospitalisations dans le monde chaque année) ou encore le chikungunya (1,9 millions de cas en Asie du Sud-Est depuis

2005). Le drone sera conçu comme un véritable « piège à moustiques volant » : grâce à des leurres odorants, il attirera les insectes afin de les capturer. Intelligent, il sera (même !) capable de faire la différence entre un moustique et un autre animal. Par ailleurs, les chercheurs de chez Microsoft assurent qu'il sera peu énoyore, et qu'il pourra voler jusque dans des zones difficiles d'accès.

Anticiper les épidémies

Une fois capturés, les moustiques serviront de « base de données » pour les chercheurs : des échantillons organiques et sanguins seront prélevés puis envoyés aux logiciels de la société. Le but : mettre en place des algorithmes afin de prévoir d'éventuelles flambées épidémiques... et mieux s'y préparer.



Pour l'instant, le « Project Premonition » est encore à l'état de brouillon. Les chercheurs estiment qu'il pourra être mis en place d'ici cinq ans.

GUINÉE: Reprise des cours après un mois de grève des enseignants

Les cours ont repris lundi dans les écoles en Guinée après plus d'un mois de grève des enseignants et de manifestations accompagnées de violences, selon des médias locaux.

Le Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) a levé son mot d'ordre de grève le 14 mars après avoir, selon lui, obtenu gain de cause pour "quatre revendications" essentielles, ont indiqué ces médias.

Selon le texte de l'accord avec le gouvernement, les enseignants obtiennent notamment l'application d'une augmentation des salaires de 40% décidée en 2017.

Après une hausse de 10% payée en février, les 30% restants seront effectifs fin mars, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018, selon le texte.

A la grève des enseignants, débutée le 12 février, s'était greffée ces dernières semaines une contestation par l'opposition des résultats des élections locales du 4 février, remportées par le parti du président Alpha Condé, selon les résultats officiels.

Des manifestations sociales et politiques ont fait une douzaine de morts en Guinée depuis le début du mois de février.

L'Egypte et le Soudan affirment leur volonté de rapprochement après des mois de tensions

Le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi et son homologue soudanais Omar el-Béchir ont affirmé lundi au Caire leur volonté de rapprochement après plusieurs mois de tensions entre leurs deux pays.

"Cette visite cordiale du président Omar el-Béchir (...) vient refléter l'esprit positif entre les deux pays", s'est félicité M. Sissi lors d'une conférence de presse commune retransmise à la télévision. Des rencontres préalables ces derniers mois entre responsables égyptiens et soudanais ont permis "d'accroître (...) la coopération dans divers domaines", a confirmé M. Béchir. Les relations entre Le Caire et Khartoum se sont particulièrement détériorées début 2017 lorsque le président soudanais a accusé l'Egypte de soutenir ses opposants dans les zones de conflit, comme au Darfour.

La souveraineté disputée du triangle de Halayib, à la frontière des deux pays près de la mer Rouge, dans une région riche en minerais, est également source de désaccords.

En outre, la construction du barrage de la Renaissance par l'Éthiopie sur le Nil, qui inquiète les Égyptiens pour leur approvisionnement en eau, avait causé des tensions entre Le Caire et ses deux voisins du sud.

Le président Sissi a déclaré lundi que le Soudan et l'Égypte étaient "déterminés à travailler ensemble, ainsi qu'avec les frères en Éthiopie, pour parvenir à un partenariat autour du fleuve du Nil bénéfique à tous, et ne nuisant à aucune partie".

SOMMET DE L'UA AUJOURD'HUI À KIGALI: Le lancement de la Zone de libre-échange africaine à l'ordre du jour

La capitale du Rwanda, Kigali, accueillera ce jour un sommet extraordinaire de l'Union africaine qui sera consacré exclusivement au lancement officiel de la Zone de libre-échange continentale.

L'Algérie sera représentée à ce sommet par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, accompagné de MM. Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, et Mohamed Benmeradi, ministre du Commerce.

Ce sommet, convoqué par le chef d'Etat rwandais, Paul Kagame, président en exercice de l'UA, devrait permettre aux dirigeants africains de se pencher sur les obstacles qui entravent les échanges commerciaux entre les Etats du continent.

Lors de sa dernière visite en Algérie, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, avait indiqué avoir réitéré avec les responsables algériens la nécessité de "tout faire" pour assurer le succès du sommet extraordinaire de Kigali, précisant que le Protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain, adopté par le sommet de janvier 2018 à Addis-Abeba, sera soumis aux Etats membres pour signature.

Il avait également exhorté l'Algérie à se joindre au marché unique sur le transport aérien lancé lors du sommet de janvier 2018, et auquel 24 Etats membres ont déjà parties, ajoutant que le marché unique permettra d'accroître les liaisons aériennes entre pays africains et de réduire leurs coûts, favorisant ainsi les échanges commerciaux, les investissements et le tourisme.

M. Faki Mahamat s'était réjoui, par ailleurs, des "avancées importantes" enregistrées dans la réalisation de projets d'infrastructures régionales dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (Nepad), notamment la route transsaharienne Alger-Lagos et la liaison par fibre optique entre l'Algérie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, de même que le gazoduc transsaharien



entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria, incluant des bretelles vers d'autres pays de la sous-région.

Le président de la Commission de l'UA avait, par la même occasion, exprimé l'appréciation de l'UA à l'Algérie pour son engagement en faveur de ces projets visant à "créer un corridor de développement, par le désenclavement de la sous-région et la promotion du commerce".

La zone de libre échange doit inclure le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la communauté des Etats sahélo-sahariens.

Ce projet constitue l'un des axes prioritaires de l'Agenda 2063 de l'UA, qui a tracé une nouvelle vision du développement du continent sur les cinq prochaines décennies en s'appuyant sur une croissance inclusive et un développement durable. Les négociations en vue d'établir une zone de libre-

échange continentale ont été lancées lors du sommet de l'UA qui s'est tenu en juin 2015 à Johannesburg (Afrique du Sud), mais le calendrier des négociations est lié au fait que la mise en œuvre du Traité d'Abuja, qui sert de base juridique pour les négociations, a pris du retard.

Le sommet de Johannesburg avait décidé que les négociations devaient englober le commerce de marchandises et celui des services, ainsi que l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et la politique de concurrence.

Avec le lancement de la zone de libre échange, estimation de nombreux économistes, les pays africains auront démontré toute leur volonté d'aller vers une intégration réussie permettant la concrétisation de projets en commun, ajoutant que la mise en place de ce projet marque "le début d'un nouveau processus qui pourrait rapprocher l'Afrique de ses objectifs de développement et de la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063".

Outre les bénéfices qui en découleront, la mise en œuvre d'un accord sur la zone de libre échange est considérée par ces mêmes experts en économie

comme "un signal de la détermination du continent à rompre avec les récits négatifs du passé pour se tourner vers un avenir fondé sur une prospérité partagée".

Selon une étude de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la conclusion et la mise en œuvre fructueuses d'un accord sur la zone de libre échange, complétées par des efforts visant à améliorer les infrastructures liées au commerce et les procédures douanières, ainsi qu'à réduire les coûts de transit et autres coûts des échanges, pourraient entraîner une hausse de 52%, soit environ 35 milliards de dollars du commerce intra-africain d'ici 2022.

Toutefois, il est recommandé aux Etats africains de mettre l'accent plus particulièrement sur des "arrangements" à l'échelle continentale et d'inscrire l'ambition d'arriver à un accord sur la zone de libre échange dans "un délai ne dépassant pas les deux ans", d'autant que la faiblesse du réseau d'infrastructures sur le continent constitue l'un des grands obstacles au développement du commerce intra-africain et aux investissements".

FUITE DES CAPITAUX AU ZIMBABWE: Les autorités publient la liste des fraudeurs

Les autorités zimbabwéennes ont publié lundi la liste de ceux qui ont refusé de rapatrier les capitaux sortis illégalement du pays pendant le règne de l'ex-président Robert Mugabe, notamment des compagnies minières et des entrepreneurs chinois.

Sitôt arrivé au pouvoir en novembre, le nouveau chef de l'Etat Emmerson Mnangagwa avait lancé un ultimatum de trois mois aux entreprises et particuliers pour qu'ils rapatrient ces fonds.

L'objectif était de ramener de l'argent frais au Zimbabwe, plongé dans une grave crise économique et financière qui se caractérise par un taux de chômage de plus de 90% et un manque criant de liquidités.

L'ultimatum a expiré et le verdict est tombé : au total 1,4 milliard de dol-

lars de revenus a quitté illégalement le pays, a annoncé lundi le président.

Sur cette somme, seuls 591 millions ont été rapatriés dans le cadre de l'amnistie offerte aux fraudeurs, a-t-il ajouté. Les autorités ont publié la liste des 1.403 contrevenants qui ont "refusé, ignoré ou négligé" l'offre d'amnistie.

Elles n'ont pas d'autre solution que de contraindre ces entités et individus à répondre et, si nécessaire, de veiller à ce que les responsables de transferts illégaux soient jugés", a poursuivi le chef de l'Etat dans un communiqué.

Les compagnies minières sont les principaux contrevenants, selon la liste dans laquelle figurent notamment African Associated Mines (62 millions de dollars) et l'entreprise diamantifère Marange, une joint venture

entre le gouvernement zimbabwéen et des investisseurs chinois (54,2 millions de dollars).

La liste comprend également plusieurs hommes d'affaires chinois et des personnalités zimbabwéennes dont Elias Musakwa, un musicien connu, candidat aux législatives de cette année sous l'étiquette du parti au pouvoir, la Zanu-PF.

Le "Bureau national d'indignisation", chargé de l'application d'une loi controversée visant à contraindre les entreprises étrangères à céder la majorité de leurs parts à des investisseurs locaux, est aussi épinglé par les autorités.

L'expatriation des capitaux "constitue un crime économique contre le peuple du Zimbabwe", a récemment estimé M. Mnangagwa.



Kiev veut des sanctions contre l'ex-chancelier Schröder alors que Merkel s'y oppose

La chancelière allemande Angela Merkel a opposé une fin de non-recevoir à l'idée formulée lundi par un haut responsable ukrainien d'imposer des sanctions européennes à Gerhard Schröder.

"Le gouvernement fédéral ne voit aucune raison de lancer une telle réflexion", a dit Steffen Seibert, le porte-parole de la chancelière, au cours d'un point presse. Le chef de la diplomatie ukrainienne, Pavlo Klimkin, avait réclamé dans le quotidien allemand Bild des sanctions contre l'ancien chef du gouvernement allemand et ami de M. Poutine, aujourd'hui employé par des entreprises stratégiques russes.

"C'est important qu'il y ait des sanctions contre ceux qui font la promotion des projets de Poutine à l'étranger", a dit Pavlo Klimkin à ce journal. C'est pourquoi l'UE devrait voir ici ce qu'elle peut faire", a-t-il ajouté, après la parution d'un article dans le Wall Street Journal s'interrogeant sur l'adoption de mesures visant l'ex-chancelier.

A la suite de sa défaite électorale en 2005 face à Angela Merkel, M. Schroder a multiplié les postes pour représenter et défendre les intérêts stratégiques de la Russie, selon l'AfP.

A l'automne 2017, il a ainsi été élu président du conseil d'administration de la compagnie pétrolière russe semi-publique Rosneft, visée par les sanc-



tions occidentales adoptées contre Moscou en raison du conflit en Ukraine.

"Je trouve que ce que fait Monsieur Schroder n'est pas bien, chez Rosneft du moins", avait alors réagi Angela

Merkel. M. Schroder est aussi au service du géant gazier Gazprom, en tant que président du conseil de surveillance de Nord Stream, le gazoduc qui relie la Russie et l'Europe via la Baltique pour éviter d'avoir à passer par l'Ukraine.

SYRIE: —

Des hélicoptères de la coalition américaine "ont évacué des chefs de Daech", selon SANA

Des hélicoptères de la coalition dirigée par les Etats-Unis ont évacué des chefs de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech/EI) du nord-est de Syrie, selon l'agence d'information syrienne SANA.

L'agence a précisé lundi que "trois hélicoptères ont atterri près de la frontière syro-turque, dans les environs de la ville de Qamichli,

ont embarqué quatre terroristes d'origine irakienne et sont repartis dans une direction inconnue".

Fin décembre, l'agence de presse syrienne Sana avait déjà accusé les Etats-Unis d'avoir transféré des commandants de Daech dans l'est du pays, soulignant que "des hélicoptères de l'armée américaine auraient transféré des commandants du groupe terroristes de la pro-

vince de Deir ez-Zor dans l'est de la Syrie vers des régions de Hasakah, province du nord-est du pays".

"Les hélicoptères des Etats-Unis en provenance de la région nord de Deir ez-Zor se sont posés près du barrage d'al-Basel au sud d'Hasakah, transportant des chefs de l'EI qui s'étaient rendus aux Forces démocratiques syriennes (SDF) soutenues par les Etats-Unis",

selon la même source. "Ce n'est pas le premier transfert de dirigeants de l'EI", a souligné SANA, ajoutant que "plus tôt dans les mois, des hélicoptères américains ont transféré 47 dirigeants de l'EI dans la même zone d'Hasakah, dont beaucoup d'entre eux avaient fui la zone à cause des opérations militaires de l'armée syrienne".

L'UE et le Royaume-Uni parviennent à un accord sur la période de transition après le Brexit

L'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni sont parvenus lundi à un accord sur une "large partie" du traité qui scellera la sortie des Britanniques de l'Union et sur la période de transition après le Brexit, a annoncé le négociateur en chef de l'UE, Michel Barnier.

"Nous avons un texte juridique conjoint, qui constitue une étape décisive, puisque nous nous sommes mis d'accord sur une large partie de ce qui constituera l'accord international sur le retrait ordonné du Royaume-Uni de l'UE", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse commune avec le ministre britannique chargé du Brexit David Davis.

Londres et Bruxelles sont parvenus également à "un accord sur la période de transition", réclamée par la première ministre britannique Theresa May pour permettre au Royaume-Uni de mettre en place de nouveaux arrangements après le Brexit.

Une période durant laquelle, le Royaume-Uni deviendra un pays tiers et ne sera plus représenté au sein des institutions, organes et organismes de l'Union.

La période de transition pendant laquelle le Royaume-Uni ne participera plus au processus de décision de l'UE "sera d'une durée limitée", a-t-il ajouté, précisant qu'il "conservera néanmoins les avantages et bénéfices du marché unique, de l'union douanière et des

programmes d'aide". Selon le négociateur en chef de l'UE, Londres et Bruxelles ont convenu, en outre, que les citoyens européens qui arriveront au Royaume-Uni pendant la période de transition et les citoyens britanniques qui décideront de s'installer dans un pays européen durant la même période, "bénéficieront des mêmes droits que ceux arrivés avant le Brexit".

La question des droits des expatriés est l'un des trois dossiers, jugés prioritaires par les Européens, pour un "retrait ordonné" des Britanniques de l'Union.

L'accord scellé en décembre entre l'UE et le Royaume-Uni portait sur trois domaines prioritaires que constituent les droits des citoyens, le dialogue sur la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord et le règlement financier.

L'épineuse question de la frontière irlandaise continue à être une source de frictions entre Européens et Britanniques.

Même si aucun accord définitif n'a été trouvé, les deux parties ont annoncé lundi avoir réussi à "surmonter un blocage".

"Nous nous sommes, aujourd'hui, mis d'accord sur l'inclusion de la solution du «backstop» dans le texte juridique de l'accord de retrait", a indiqué Michel Barnier.

Le ministre britannique chargé du Brexit a confirmé, de son côté, que le

Royaume-Uni a "accepté la nécessité d'inclure un texte juridique qui décrit" cette proposition avancée par Bruxelles, mais rejetée, dans un premier temps, par Theresa May.

Cette proposition qui porte sur la création d'"espace réglementaire commun" à l'UE et à la province britannique d'Irlande du Nord, et qui banni toutes frontières intérieures, avait été critiquée, côté britannique, car "elle menace l'intégrité du pays".

Cependant, cette solution est "provisoire" car Londres continue à "étudier toutes les options", a assuré David Davis qui a soutenu que le Royaume-Uni ambitionne de "parvenir à un partenariat qui est si rapproché qu'il ne requiert pas de mesures spécifiques en lien avec l'Irlande du Nord".

Michel Barnier a présenté, lors de la conférence de presse, le document négocié par les Britanniques et les Européens.

De larges pans du document sont soulignés en vert, synonyme d'un accord formel, d'autres en jaune, ce qui signifie qu'un accord politique a été trouvé, et d'autres laissés en blanc, et doivent ainsi faire l'objet de négociations. Michel Barnier présentera le résultat des négociations aux chefs d'Etat et de gouvernement des 27 lors du sommet européen prévu en fin de semaine à Bruxelles.

L'UJSARIO appelle les jeunes socialistes européens à faire pression sur l'UE pour se conformer au droit européen

Le Secrétaire général de l'Union de la jeunesse de Saguia El Hamra et Rio de Oro (UJSARIO), membre du Secrétariat général du Front Polisario, Mohamed Saïd Daddi, a appelé lundi, la direction des jeunes socialistes européens à faire pression sur leurs Etats et sur la Commission de l'Union européenne (UE) pour se conformer à la décision rendue, fin février dernier, par la Cour de justice européenne (CJUE) sur l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc.

Dans un message adressé au président des jeunes socialistes européens, Joao Duarte Albuquerque, le SG de l'UJSARIO, Mohamed Saïd Daddi a rappelé que l'arrêt de la CJUE "a prouvé sans équivoque que le territoire du Sahara Occidental ne fait pas partie du Maroc," et partant, tout accord conclu entre l'UE et le Maroc est considéré "comme illégal s'il inclut le Sahara Occidental ou ses eaux territoriales".

Il a ajouté, dans ce cadre, que cette décision de justice est venue "compléter une décision précédente" rendue par la même cour, fin décembre 2016, sur l'accord de libre échange entre l'UE et le Maroc, et qui confirme que le Sahara Occidental est "un territoire distinct et autonome" du Maroc et que, de ce fait, les accords bilatéraux entre le Maroc et ses partenaires étrangers, soit l'UE ou autre, ne doivent pas être appliqués sur le Sahara Occidental.

La persistance dans le non-respect des décisions de la CJUE est à même de porter atteinte à la crédibilité de l'UE et à son engagement quant au respect de la primauté de la loi, lit-t-on dans le message.

M. Mohamed Saïd Daddi, a appelé l'Organisation des jeunes sahraouis européens à plaider en faveur des droits et intérêts du peuple du Sahara Occidental, dernière colonie dans le continent noir, faire prévaloir l'importance de respecter la primauté de la loi, l'exhortant par là même à prendre des étapes sérieuses en direction d'une nouvelle politique européenne vis-à-vis du conflit au Sahara Occidental pour une solution démocratique, juste et durable pour le conflit qui n'a que trop duré.

M. Mohamed Saïd Daddi a exhorté l'organisation des jeunes socialistes européens à faire pression sur la Commission de l'UE pour attirer son attention quant à la nécessité de se soumettre aux décisions de la CJUE concernant le Sahara Occidental, prendre les mesures nécessaires pour s'assurer du "retrait immédiat" de tous les navires de pêche européens activant illégalement dans les eaux territoriales".

M. Mohamed Saïd Daddi a exigé de la Commission européenne l'arrêt de son implication illégale dans l'exploitation des richesses naturelles du Sahara Occidental et son soutien financier au Maroc et qui "le conforte dans son occupation illégale du Sahara Occidental et contribue ainsi à prolonger les souffrances de plus de 173.000 citoyens sahraouis vivant, plus de 43 années, dans les camps de réfugiés".

M. Mohamed Saïd Daddi a appelé les organisations progressistes, à l'image de l'Organisation des jeunes socialistes européens à interpeller l'UE et exhorter ses dirigeants à appuyer une solution globale au Sahara Occidental, à travers le processus de règlement que supervise l'Organisation des Nations Unies (ONU).

M. Mohamed Saïd Daddi a affirmé que l'UJSARIO "n'a pas encore vu de signaux réels reflétant l'intention de l'UE et de ses pays membres à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les accords actuels et futurs entre l'UE et le Maroc n'incluent pas le Sahara Occidental ou ses eaux territoriales".

Le Front Polisario, seul et unique représentant légitime du peuple du Sahara Occidental, s'était félicité de la décision de la CJUE et réaffirmé sa disponibilité à des négociations directes avec la commission de l'UE pour l'établissement d'un cadre juridique pour les relations bilatérales et commerciales au Sahara Occidental, a rappelé le SG de l'UJSARIO.

APS

La glorification de l'histoire des luttes du peuple algérien pour l'indépendance soulignée par Tayeb Zitouni

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis en exergue, lundi à Nâama, l'importance de s'enorgueillir des faits d'armes de la guerre de libération nationale et de l'histoire des luttes du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance.

M. Zitouni a déclaré - à l'ouverture d'un colloque intitulé "19 mars 1962, victoire de la volonté d'un peuple", organisé à l'occasion des festivités officielles du 56e anniversaire de la fête de la Victoire - "nous fêtons aujourd'hui un anniversaire éternel du combat du peuple algérien et une étape remarquable dont il est fier, car elle a couronné une lutte amère contre le colonisateur cruel et nous commémorons, à travers elle, la mémoire des héros du mois de mars, le mois des Martyrs, qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté de l'Algérie et sont tombés au champ d'honneur afin que nous jouissions de l'indépendance". Le ministre a également loué la grandeur de la Révolution du 1er novembre 1954, rappelant que l'Etat algérien accorde une importance particulière à la glorification des faits d'armes de la guerre de libération et de faire de ses faits, de ses symboles et de ses péripéties des étapes pour léguer l'histoire de la Révolution aux générations montantes qui doivent sauvegarder ce legs laissé par leurs prédécesseurs. Le colloque, abrité par la Maison de la culture Ahmed Chami de Nâama, a été animé par des professeurs et chercheurs, sous l'encadrement scientifique du Centre national des études et de la recherche sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954. Les communications développées, lors de cette rencontre, ont été axées sur l'importance des Accords d'Evian et la symbolique de la fête de la Victoire. Le conférencier, Merine Brahim, a abordé, dans sa communication intitulée "L'histoire de la zone 8 de la Wilaya V historique", le

rôle joué par la zone frontalière dans le Sud-ouest lors du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale dans l'approvisionnement de l'Armée de libération nationale (ALN), en sa qualité de zone de transit. Il a rappelé que vu l'importance stratégique de cette région, le colonisateur a établi 12 centres de torture. Les festivités officielles célébrant la fête de la victoire, organisées cette année dans la wilaya de Nâama, ont été marquées par le message adressé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au peuple algérien à l'occasion de la célébration de cette date historique, qui a été lu par le ministre des Moudjahidine à la Maison de la culture "Ahmed Chami", en présence de membres de la famille révolutionnaire et de citoyens. Le ministre a également présidé, au niveau du cimetière des martyrs "Bendouma", dans la commune d'Aïn Sefra, qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation, une cérémonie de levée des couleurs nationales, suivie de la lecture de la Fatihah du Livre saint et le dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire des chouchada, ainsi que la ré-inhumation des ossements de 132 chouchada. Les habitants de la wilaya de Nâama ont mis à profit la célébration de la fête de la Victoire pour rendre un vibrant hommage au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance de ses efforts pour la valorisation de la dimension révolutionnaire et historique de l'Algérie et l'intérêt qu'il accorde à l'affirmation des hautes valeurs de la guerre de libération et la glorification des parcours et des luttes des héros de



l'Algérie. Le ministre des Moudjahidine a reçu, au nom du Président de la République, une toile représentant des scènes de la bataille d'Imzy (6, 7 et 8 mai 1960) qui s'est déroulée dans les monts de la région. A l'occasion des festivités célébrant cet anniversaire, des moudjahidine et des veuves de chouchada, ainsi que des organisations nationales et des associations de wilaya s'intéressant à l'écriture de l'histoire ont été honorés, de même que les lauréats de concours culturels, artistiques et de compétitions sportives. Plusieurs conventions ont été également signées entre la direction des moudjahidine de la wilaya de Nâama et d'autres directions, notamment celles de la culture, de l'éducation, de la formation et de l'enseignement professionnels et le centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama portant sur l'organisation de sessions de formation et de colloques sur l'histoire, dans le cadre du renforcement de la prise en charge de la mémoire historique de la nation et la transmission du message du 1er novembre aux générations.

Hamel : «Les jeunes appelés à préserver la sécurité et la stabilité du pays»

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Général-major, Abdelghani Hamel, a appelé lundi à Alger, les jeunes à demeurer fidèle au serment des chouchada et à préserver la sécurité et la stabilité du pays, ligne rouge à ne pas franchir. Dans une allocution prononcée en son nom par la responsable de la cellule de communication, la Commissaire divisionnaire Hind Akkouche, lors d'une conférence organisée à l'occasion du 56e anniversaire de la fête de la Victoire coïncidant avec le 19 mars, M. Hamel a exhorté les jeunes à "s'imprégner des nobles valeurs des enfants de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, lesquels ont payé de leur vie que vive l'Algérie souveraine, digne et indépendante". Les jeunes sont appelés aujourd'hui à tirer les enseignements de notre passé riche de hauts faits, oeuvre de toute une génération de jeunes qui se sont révoltés pour libérer leur patrie du joug colonial et dont les sacrifices ont été couronnés par la victoire et l'indépendance nationale", a indiqué le Général-major dans son allocution. L'occasion était pour M. Hamel de rendre hommage aux sacrifices des chouchadas qui ont voué leur vie à leur patrie et fait du 19 mars 1962 une date "à laquelle le colonisateur fut contraint de cesser le feu, de s'engager, de négocier et de concrétiser les revendications légitimes du peuple algérien dont la terre a été spoliée", citant les hauts faits des vaillants martyrs

qui ont laissé un grand héritage de fidélité et de sacrifice à l'image de Larbi Ben M'hidi, du Colonel Amirouche, de Si Lhoues, du Colonel Lotfi et de Ali "Lapointe". Pour sa part, La déléguée nationale à la Protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a évoqué dans son intervention le "rôle pionnier joué par les enfants de la Révolution qui ont rejoint très tôt les rangs de la Révolution aux côtés des grands moudjahidines, où ils étaient chargés de transmettre des messages et des documents, stocker des armes et guetter les mouvements de l'ennemi". La même responsable a mis l'accent sur l'intérêt qu'accorde le président de la République aux enfants, mettant en avant toutes les réalisations accomplies par l'Algérie dans ce cadre à travers la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant et la mise en place d'une loi relative à la protection et à la promotion des droits de l'enfant en 2015 outre la création d'une instance nationale pour la protection et la promotion de l'enfance. De son côté, le président de l'Instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche scientifique, Mustapha Khiati, a rappelé "la tragédie vécue par les enfants algériens durant la colonisation française, étant victimes de torture, de massacres, de génocides, de maladies et d'analphabétisme", soulignant la mort de près de 4 millions d'enfants algériens durant l'occupation française. **APS**

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

direction déléguée de l'habitat de l'urbanisme et des équipements publics

Circonscription Touggourt

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

* En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la direction déléguée de l'habitat de l'urbanisme et des équipements publics de la circonscription Touggourt informe Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières d'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°:20/2017 publié dans le quotidien EL MAGHRIB EL AWSAT Le 23/01/2018. Concernant Aménagement hay el chahid el kassour sur 8000 m 2 Le projet attribué provisoirement comme suit:

Projet	Entreprises	NIF	Montant	Délai	Note technique	OBS
Aménagement hay el chahid el kassour sur 8000 m 2	Ouazani meriem	30130020071	05.942.680,00	06 mois	51.33	Moins disant

-Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ouargla un recours porté dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015.

-Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant

-Les soumissionnaires intéressées sont invitées à se rapprocher à la direction déléguée de l'habitat de l'urbanisme et des équipements publics Touggourt au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DAIRA DE HASSI MESSAOUD

COMMUNE DE HASSI MESSAOUD

AVIS DE PROROGATION DU DELAI D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2018

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud informe tous les soumissionnaires Ayant participé à l'appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2018 POUR :

REALISATION D'UN FORRAGE D'IRRIGATION LA BANDE VERTE DU CARREFOUR PLUIT HISTORIQUE A L'ANNEXE COMMUNAL 40 LOGTS

paru au quotidiens nationaux :

AKBAR EL YAWEM

du 28/02/2018

DK NEWS

du 28/02/2018

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, Portant réglementation des marchés publics, modifié et des délégations de service public Le délai de préparation des offres fixée à 21 jours, est prorogée de sept (07) jours.

De viendra le délai de préparation des offres de vingt huit (28) jours à partir de la date de parution du 28/02/2018.

Le dernier jour de préparation des offres avant 14h00

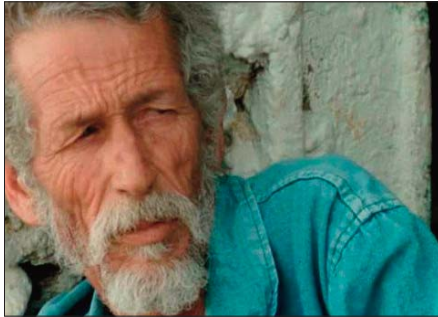
le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres à 14h30, la commission d'ouverture ouvrira les plis des offres techniques et financières en séances publique et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 118 jours à partir de la date des dépôts des offres.

CINÉMA

Le film "Jusqu'à la fin des temps" de Yasmine Chouikh présenté à Alger

Le long métrage de fiction "Jusqu'à la fin des temps" de Yasmine Chouikh, un procès sur le conservatisme rigide et l'intolérance, a été présenté en avant première nationale lundi à Alger en présence de la réalisatrice et l'équipe artistique du film.



Premier long métrage de Yasmine Chouikh, "Jusqu'à la fin des temps" raconte en 90 mn une aventure amoureuse inaboutie née dans un cimetière.

Ali, un fossoyeur septuagénaire et gardien de cimetière (Sidi Boulekbour), haut perché sur une montagne, accueille des familles qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches. Djoher, veuve septuagénaire qui visite pour la première fois ce cimetière pour se recueillir sur la tombe de sa sœur, morte après avoir fui son foyer familial à cause de la violence, rencontre Ali à qui elle demande de préparer, de son vivant, ses funérailles. Surpris au départ par sa demande peu commune, le gardien des morts comme le surnomment les habitants du village, finira par satisfaire la demande de cette femme désespérée qu'il a accompagnée dans les préparatifs de ses propres funérailles.

Les rencontres successives entre Djoher et Ali ont conduit un rapprochement émotionnel entre ces deux septuagénaires, réunis dans ces lieux

sinistres où la mort et l'amour ont trouvé un espace commun d'expression.

Devant le refus de Djoher d'accorder la demande en mariage du fossoyeur, ce dernier n'a pas trouvé mieux que de quitter les lieux où il a passé une partie de sa vie. En filigrane, le film porte un regard critique sur le mode de vie rural et la condition de la femme dans une société intolérante et rétrograde, décrite à travers des clichés "réducteurs" et "ironiques" sur des croyances et pratiques rétrogrades. Optant pour des plans larges et décors naturels traduisant le milieu rural dans lequel se déroule cette histoire, la réalisatrice a réussi à redonner vie à des lieux réservés aux morts et en faire un lieu de vivre-ensemble où l'amour se substitue à la mort. L'ambiance procurée par les visites régulières d'un mausolée jouxtant le cimetière, a donné au film une certaine action malgré le choix de la réalisatrice de restreindre l'histoire du

fossoyeur dans un espace clos, le cimetière en l'occurrence. Les comédiens - pour la plupart ont fait leur première apparition sur le grand écran - ont brillé par leur jeu spontané et leur langage (oranais) plutôt "accrocheur", comblant ainsi leur manque d'expérience dans le cinéma. Les dialogues ont servi à définir la nature des rapports (sociaux) entre les différents personnages, confrontés aux mêmes problèmes de société.

Excepté l'actrice Djamila Arres, célèbre pour son rôle principal dans le feuilleton télévisé "Chafika Baâda l'ikaa" et Djoher et Imane Noel, le casting était composé de comédiens débutants à l'image de Boudjemaa Djilali, qui incarne le personnage principal de ce film (le fossoyeur). Co-produit par "Making of film" et le Centre algérien du développement du cinéma (Cadc), "Jusqu'à la fin des temps" est financé en partie par le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic). Présenté en compétition en décembre dernier au 14e Festival du film de Dubaï (Emirats arabes unies), le film a bénéficié d'un soutien financier à la post production par un programme émirati dénommé "Indjaz". "Jusqu'à la fin des temps" sortira dans les salles en Algérie le 26 mars. Auteure de scénario de plusieurs courts métrages, Yasmine Chouikh, en a réalisé deux "El Bab" (2006) et "El Djinn" (2010), en plus d'une série pour la télévision algérienne diffusée en 2015.

CONCOURS DE POÉSIE "FARES EL KOUAFI" À SKIKDA :

Bilel Mate remporte le prix de l'édition 2018

Le jeune poète, Bilel Mate, 23 ans, a été couronné "Farès El Kouafi 2018" à l'issue de la 4^{ème} édition du concours de poésie "Farès El Kouafi", organisée, lundi après-midi, à la maison de la culture Mohamed Siradj de Skikda. Ce poète a attiré l'attention du public et du jury avec son poème intitulé "Ghaima La Tahtel matar" (un nuage sans pluie), jugé cohérent dans la forme et dans le fond, évoque l'amour existentiel et son lien avec la réalité.

Les membres du jury ont assuré, à ce propos, que le poème de Bilel Mate, dépourvu d'erreurs et structuré d'une manière appropriée, augure d'un "avenir prometteur pour un grand poète", ajoutant que cette œuvre traduit de beaux symboles. Toutefois, la méthode de déclamation du poème par son auteur a constitué pour le jury, le seul bémol, puisqu'elle n'a pas été très approuvée.

De son côté, Bilel Mate a affirmé, à l'APS, suite à sa consécration, que malgré l'éloignement des études en électrotechnique qu'il suit actuellement, la poésie et la littérature restent son choix privilégié, faisant part de son intention de développer son talent dans ce domaine.

La seconde et la troisième place du concours ont été obtenues par Rabah El Ayebe Brahimi (19 ans), un lycéen en troisième année secondaire, pour son poème "Mialaka Thauriyya" et Imane Boubekka, 23 ans, détentrice d'un master en critique moderne et contemporaine pour son poème "Ya Qods". Le jury a également remis un prix d'encouragement à la poétesse Sahar Boulahouèche pour son poème "Ala mamchek Sidi".

Le concours a été lancé à la fin du mois de février dernier, dans le cadre de la commémoration du 56^{ème} anniversaire de la fête de la victoire, sous le slogan "Aklem Tatzou Bil Harf Sihri El Djamel", destiné aux jeunes créateurs ainsi qu'aux étudiants, âgés de 18 à 30 ans, et ce après le succès qu'ont connues les trois premières éditions, selon Zidane Maghlaoui, directeur de la maison de la culture.

La compétition s'est déroulée en trois étapes, avec une première étape entamée le 27 février et consacrée aux qualifications du 1^{er} tour, une seconde intervenant le 10 mars dernier à l'issue de laquelle 7 parmi les 32 poètes et poétesses ayant participé au concours ont été retenus pour la phase finale qui s'est achevée par la distinction de 3 lauréats.

De son côté, le président du jury, M. Ahcene Douas, a indiqué à l'APS, que la sélection des lauréats a obéi à certains critères notamment le bon agencement du poème, la rime et la signification, en plus de la méthode d'élocution et de déclamation.

Le but de ce concours, selon les organisateurs, est de découvrir des talents dans le domaine littéraire en général et poétique en particulier, mais aussi de faire connaître des œuvres créatives dans le domaine littéraire, de permettre aux poètes de mettre en valeur leurs talents et de les développer, en plus de créer une passerelle d'interaction pour favoriser la rencontre entre les créateurs et faire renaître la poésie arabe classique.

Le concours, organisé par la maison de la culture Mohamed Siradj en coordination avec l'office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), la radio nationale et la librairie "El Moutamaiz", a été encadré par un jury composé de poètes, de créateurs et d'universitaires.

APS

LITTÉRATURE

La situation de la poésie en débat à Alger

Une rencontre sur la situation de la poésie s'est ouverte lundi à la Bibliothèque nationale (BN) d'El Hamma (Alger) en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi qui a prononcé une allocution à l'ouverture de la manifestation organisée par "La maison de la Poésie algérienne".

Le ministre de la Culture a estimé que "la poésie est unificatrice de toutes les Algériennes et les Algériens", rappelant que la "poésie a commencé à prendre de nouvelles formes dans le monde". M. Mihoubi a salué l'initiative de "la Maison de la Poésie algérienne" qui organise sa première rencontre de trois jours (19 au 21 mars en cours) pour examiner "la situation de la poésie algérienne", à BN et au Théâtre national d'Algérie (TNA) parallèlement avec la célébration de la Fête de la Victoire.

A cette occasion, une exposition du livre de la poésie sera organisée à la place du TNA. Parmi les thèmes retenus à cette rencontre, "la présentation de l'expérience

poétique algérienne", l'examen de "la poésie algérienne et des modes littéraires et artistiques à l'image du théâtre, la narration et l'art plastique" outre la présentation des expériences de la poésie en Algérie.

Cette manifestation est organisée par des académiciens et des créateurs à l'instar de Abdelkader Rabhi, Abdellah El Achi, Yacine Benabid, Salah Eddine Baouya, Hadj Ahmed Sedik, Tahar Belahia, Liamine Bentoumi et Oussila Boussis.

Un hommage a été rendu à cette occasion aux poètes algériens à l'image de l'émir Abdelkader, Si Mohand Ou Mhand, Salah Khebacha, Kateb Yacine, Abdellah Boukhalfa, Salah Baouya, Hamid Nacer Khodja, Jean Sénac, Bachir Hadj Ali, Bakhti Benaouda, Malek Boudiba, Youcef Sebt, Djamel Eddine Benchikh, Aïssa Djarmouni, Tahar Djaout, Safia Ketou. Des lectures poétiques sont prévues au TNA, à la BN et à la salle El Mouggag, outre des soirées au village des artistes à Zeralda.

DÉCÈS

Décès du comédien Omar Tayane

Le comédien Omar Tayane, un des valeureux artistes de théâtre, du cinéma et de la radio et télévision algériennes est décédé lundi à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né à Blida en 1940 Omar Tayane avait commencé sa carrière en 1965 dans le cinéma, aux côtés de Keltoum et Mohamed Chouikh, dans le film "Le Vent des Aurès" réalisé par Mohamed Lakhdar Hamina et qui avait participé au Festival de Cannes en 1966. Entre autres films dans lesquels le défunt avait également été distribué,

"Les déracinés" de Lamine Merbah et "Les enfants de novembre" de Moussa Haddad en 1975, alors qu'il était déjà comédien au Théâtre national algérien (TNA).



Dans le 4^e art, Omar Tayane, entouré alors, des grands comédiens, auteurs et metteurs en scène de l'époque, a joué dans plusieurs pièces produites par le TNA, à l'instar de "Monnaie d'or" (1967), mise en scène par Abdelkader Alloula, "Le cadavre encerclé" (1968) de Kateb Yacine, "Rouge l'aube" (1969) de Assia Djebar, "Les concierges"

(1970) de Rouiched, "C'est toi qui a tué le monstre" (1971), mise en scène par Allal El Mouhib, "Beni Kelboun" (1973) de Ould Abderrahmane Kaki et "Et' mae ifes-sed et'bae" (1974), mise en scène par El Hachemi Noureddine et produite par le Théâtre régional de Annaba.

Le défunt avait longtemps fréquenté la Cinémathèque d'Alger et, en fervent défenseur du patrimoine culturel algérien, avait animé plusieurs émissions à la radio comme à la télévision sur la musique chaâbie et andalouse. En 2011, l'association culturelle et artistique "Le 3^e Millénaire" avait rendu hommage à Omar Tayane, un artiste qui aura voué sa vie à la culture algérienne.

L'enterrement du défunt a eu lieu hier après-midi au cimetière de Beni Tamou à Blida.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Grey's Anatomy

SÉRIE HOSPITALIÈRE
- États-Unis (2005) 14 saisons / 400 épisodes



Un matin, Owen reçoit des nouvelles qui le perturbent beaucoup. Son comportement pousse Amelia à se rapprocher de lui pour le soutenir. De son côté, Meredith demande à Nathan de venir dîner à la maison pour lui présenter ses enfants. Par ailleurs, les médecins du Grey Sloan s'occupent de deux personnes accidentées. Mais ils ignorent totalement que l'une d'elles est particulièrement dangereuse.

France 2 20:55

Le rêve français

Réalisateur : Christian Faure
Avec : Aïssa Maïga, Yann Gaël Elléouët



En 1963, la création du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (Bumidom) déclenche le départ de nombreux Ultramarins vers la métropole. Au chômage suite aux fermetures des industries sucrières, ils espèrent une existence meilleure. Samuel et Doris, originaires de la Guadeloupe, Charley, de La Réunion, et bien d'autres ont franchi le cap pour vivre leur « rêve français ». Mais à leur arrivée dans l'Hexagone, rien ne se passe comme prévu. Samuel connaît la prison et Doris suit une formation qui ne lui plaît pas.

France 3 20:55

Pédophilie, un silence de cathédrale

Réalisateur : Richard Puech



Enfants, ils ont été abusés par un prêtre pédophile, et sortent aujourd'hui du silence. Des victimes de tout âge, originaires de toute la France, ont choisi de témoigner à visage découvert pour raconter leur calvaire, mais aussi dénoncer les silences de l'Eglise et son système ancien d'étouffement des affaires. A travers leur parole enfin libérée, ce film révèle l'ampleur du fléau dans l'Eglise catholique de France. Il dévoile également la complicité d'une partie du clergé, sa culture du silence et ses stratégies coupables de dissimulation.

CANAL+ 20:55

Baby Phone

Réalisateur : Olivier Casas
Avec : Medi Sadoun, Anne Marivin
Date de sortie : 8 mars 2017



Ben, jeune père de famille, marié à Charlotte, cherche à percer dans le monde de la musique. Il présente sa nouvelle maquette à son meilleur ami Simon, producteur de musique, afin qu'il la présente à la célèbre chanteuse Juliette, pour laquelle il travaille. C'est alors que Ben, sous un prétexte fallacieux, organise un dîner chez eux avec Simon, mais aussi Nathan, autre ami proche, qui a eu une brève aventure avec Charlotte.

6 21:00

Top chef

TÉLÉRÉALITÉ 9 saisons / 111 épisodes



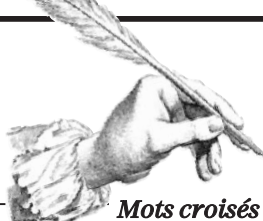
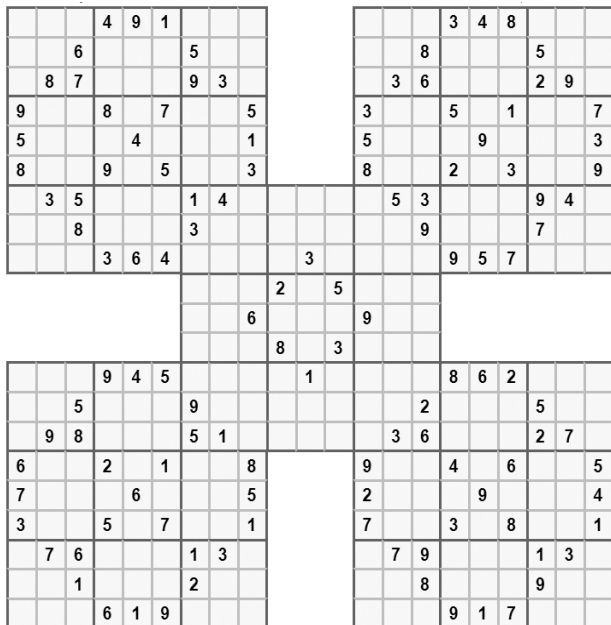
Cette semaine, l'émission offre la possibilité à un candidat éliminé de réintégrer le concours. Au sein des brigades, les cartes vont ainsi être redistribuées. Chaque chef devra choisir un cuisinier ayant quitté « Top chef ». Mais pour regagner leur place, les concurrents devront relever un défi de taille lancé par Jean-François Piège : réaliser un plat gourmand sans ajouter des matières grasses. Pour la seconde épreuve, les participants confectionneront un plat en trompe-l'œil. Ils seront jugés par Guy Krenzer, double meilleur ouvrier de France.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1825

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Le temps est une chaîne ; plus tu fuis, plus la chaîne que tu traînes devient longue et pesante.»

Citation de Adam Mickiewicz ; Les maximes et sentences (1798-1855)

Mots croisés n°1825

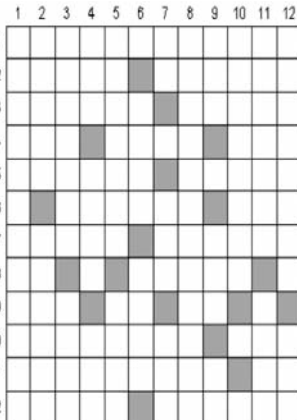
Horizontalement :

- Relatif à l'écriture sainte
- Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
- Mammifère lagomorphe - Tique
- Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
- Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
- Région du Sahara nigérien - Habileté à faire qqch

Verticalement :

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
- Homme politique italien - Massif de la Grèce
- Compositeur français - Mammifères rongeurs
- Rivière de l'Asie - Ch. - l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
- Oiseaux - Maman
- Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie

- Ch. - l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
- Aluminium - Cri d'approbation
- Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
- Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
- Choisirions - Du verbe avoir
- Ch. - l. de c. de la Somme - Permanent



Terreurs



devancier air du Lanque- doc	troisième du couple conduit	avalait oiseaux délicats	un peu gais double équerre	se coucher tard	imagi- rais	joie populaire contenu de trésor
signer démuni de ratiches				aïeul his- panique article de souk	souve- rain légumes à côtes	
embobi- neras bonne entame			sembla- ble chatouille			état de cosmo- naute
		poèmes anciens qaz de tube		fin de parcours cor d'ivoire		
point principal	voit le jour			piquante herbacée matière de canal		tenaces
					croc de boucher ébahir	
poitrine	partie de squelette chiméri- que		fiancées de raqots parfois fric			partie de siècle en quel lieu ?
		esbrouffe maladie d'oreille			détien- nent retraites rapides	
ville de fouilles inter- pelle		cri d'afi- cionado énamou- rés		bien aiguisé pas les autres		
			genre de pares- seux immobile			coordi- nation statue couchée
mettons à part	amas de graines galopais		complot vieille mesure			
dément				allonge faire bouger		
opinion				mesures agraires équipais		pleins de douceur
virtuose sans relief		audace fille mé- chante			partie d'écluse gros bloc de glace	grands certs
	malaxes occire		cousin du gruyère		dévêtue négarion	
va trop loin outil de pêcheur				ventilé c'est le manqua- nèse		se rend mot d'utopie
			refléta		piécette du Japon	
quiets				poignard malais		

*C'est arrivé un
21 mars*

[illegible]

HENRICHEMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

[illegible]

- 1874 :** indépendance de l'Égypte à la France.
- 1876 :** défection de Chadli Bendjedid à la présidence l'Algérie.
- 1980 :** verdict du procès de l'assassinat du père Jerzy Popiełusko et condamnation de plusieurs militaires à de longues peines de prison.
- 1988 :** fuite de Jean-Claude Duvalier, président de la République d'Haïti, pour la France.
- 1991 :** Jean-Bertrand Aristide devient président d'Haïti.
- 1993 :** attaque au mortier du so Downing Street.
- 1993 :** signature du Traité de Maastricht.
- 1998 :** Letstie III du Lesotho devient roi du Lesotho.
- 1998 :** René Prévot prête serment comme président élu d'Haïti.
- 1999 :** début du règne d'Abdallah II de Jordanie.
- 2000 :** victoire de Sijep Masmet à l'élection présidentielle en Croatie.
- 2001 :** Jean-Bertrand Aristide prête de nouveau serment en Haïti.
- 2004 :** près de 400 membres du Fatah, le parti de Yasser Arafat, démissionnent pour protester contre la corruption et le manque d'ouverture à l'intérieur du parti.
- 2012 :** le président des Maldives, Mohamed Nasheed, quitte le pouvoir à la suite d'une destitution de l'armée. Son successeur est Mohamed Wabshed Hassan.

TENNIS / CLASSEMENT WTA :

Halep toujours en tête, Ostapenko fait son entrée dans le top 5

La Roumaine Simona Halep, malgré sa déconvenue en demi-finale d'Indian Wells, reste en tête de la hiérarchie mondiale du tennis, tandis que la jeune Jelena Ostapenko fait son entrée dans le top 5, selon le classement WTA publié lundi.

La Lettone de 20 ans atteint ainsi le meilleur classement de sa jeune carrière. Éliminée en 16e de finale à Indian Wells, elle profite de la défaite en quart de la Tchèque Karolína Plíšková, demi-finaliste l'an dernier, qui rétrograde d'une place (6e).

La Japonaise Naomi Osaka, sacrée dimanche en Californie, réalise une belle opération en passant de la 44e à la 22e place mondiale. A 20 ans, elle atteint son meilleur classement. Son adversaire malheureuse en finale d'Indian Wells, la Russe Darya Kasatkina, 20 ans également, gagne elle huit places, pour pointer aux portes du top 10 (11e, avec 210 points de retard sur Angelique Kerber).

Top 10 du classement WTA au 19 mars 2018:

1. Simona Halep (ROU) 8290 pts
2. Caroline Wozniacki (DEN) 7430
3. Garbiñe Muguruza (ESP) 5970
4. Elina Svitolina (UKR) 5425
5. Jelena Ostapenko (LAT) 4971 (+1)
6. Karolína Plíšková (CZE) 4905 (-1)
7. Caroline Garcia (FRA) 4625
8. Venus Williams (USA) 4452
9. Petra Kvitová (CZE) 3151
10. Angelique Kerber (GER) 3150.

Del Potro 6e, Roger Federer toujours en tête

Après sa victoire dimanche dans le tournoi Masters 1000 d'Indian Wells, l'Argentin Juan Martín Del Potro pointe désormais à la 6e place du classement ATP publié lundi, tandis que Roger Federer reste en tête mais voit son avance s'effriter. Del Potro grimpe ainsi de deux places dans le classement ATP, se rapprochant de sa meilleure performance, une place de 4e mondial atteinte en 2010.

Roger Federer, redevenu N.1 mondial il y a un mois, conserve la tête face à son rival de toujours Rafael Nadal qui a fait l'impasse sur la tournée américaine en raison d'une blessure à une jambe. Il ne compte cependant plus que 290 points d'avance sur l'Espagnol. Federer avait en effet énormément de points à défendre aux États-Unis, car il avait remporté l'an dernier le tournoi d'Indian Wells.

Top 10 du classement ATP :

1. Roger Federer (SUI) 9660 pts
2. Rafael Nadal (ESP) 9370
3. Marin Čilić (CRO) 4905
4. Grigor Dimitrov (BUL) 4600
5. Alexander Zverev (GER) 4505
6. Juan Martín Del Potro (ARG) 4155 (+2)
7. Dominic Thiem (AUT) 3675 (-1)
8. Kevin Anderson (RSA) 3235 (+1)
9. David Goffin (BEL) 3190 (-2)
10. Lucas Pouille (FRA) 2420 (+2).

SPORTS/SUD/PROMOTION

Ould Ali : «Nous œuvrerons à la promotion des sports de jeunes au Grand Sud»

Le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali a affirmé dimanche à Bordj Badji Mokhtar (Adrar), que son département ministériel œuvrerait à la promotion des sports à Adrar et à l'ensemble des régions du Grand Sud, vu les capacités juvéniles de ces régions.

Prononçant l'allocution d'ouverture de la 22e édition de la fête du dromadaire dans la commune Bordj Badji Mokhtar (Adrar), M. Ould Ali a indiqué que son département ministériel œuvrerait à la promotion des sports dans la wilaya d'Adrar et l'ensemble des régions du Grand Sud, vu les capacités juvéniles qu'elles recèlent, affirmant que son secteur "est prêt à soutenir et à accompagner les jeunes favorables à la création d'une fédération algérienne du sport de méhari, après approbation de la Fédération équestre algérienne (FEA)".

En ce qui concerne les structures sportives, le ministre a annoncé qu'une commission a été installée au niveau de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse, composée d'ingénieurs et de spécialistes, chargée du contrôle de la conformité des terrains des stades (couverts de gazon synthétique ou naturel) au cahier de charges".

Les préparatifs de la troi-



sième édition des Jeux africains de la jeunesse (JAJ 2018), prévue du 19 au 28 juillet prochain à Alger, "avancent à un bon rythme", a-t-il

rassuré, faisant savoir que "les opérations de restauration des structures réservées à l'entraînement et aux compétitions sont en cours, outre

la préparation des sélections nationales".

A rappeler que le choix de la commission technique s'était porté sur 27 disciplines, mais seulement cinq sont qualificatives aux Jeux olympiques de la jeunesse, prévus à Buenos Aires (Argentine) : Triathlon, Beach-volley, Hockey sur gazon, Equitation et Aviron.

Les 27 disciplines sont : l'athlétisme, l'aviron, le badminton, la boxe, le canoë, le cyclisme, l'escrime, le football, le judo, la lutte, la natation, escrime, le rugby, le tennis, le tennis de table, le beach-volley, la gymnastique, la voile, triathlon, Hockey sur gazon, le Tir à l'arc, le Tir, l'haltérophilie, le handball, la voile, le volley-ball, le taekwondo, l'équitation, le basket-ball (3x3) et le karaté qui va intégrer les JO en 2020.

Cette compétition concerne les athlètes âgés entre 15 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat au Maroc, alors que la capitale Botswanaise, Gaborone, a abrité la 2e édition.

MOSTAGANEM:

La 20e édition du festival national d'équitation du Dahra demain

La 20e édition du festival national d'équitation de la Dahra sera organisée demain, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Le président de l'Association "Le cavalier mostaganémien", qui organise cette manifestation sportive, Abdelkrim Benbernou a indiqué, à l'APS, que la 20e édition du festival national d'équitation de la Dahra verra la participation entre 200 et 250 cavaliers dames et messieurs dans différentes catégories (cadets, juniors et seniors).

Benbernou a ajouté que 15 ou 16 équipes et clubs d'équitation connues sur le plan national seront présents lors de cette manifestation, dont l'équipe d'équitation de la Sûreté nationale et l'équipe de la Garde républicaine.

La même source a fait savoir que le festival sera organisé en deux étapes, la première du 22 au 24 mars et la se-



conde du 29 au 31 mars au centre d'équitation "Tadlaoui Abdelkader" situé dans la commune de Sayada.

Lors de la première étape, 12 épreuves de saut d'obstacles seront organisées pour les différentes catégories d'âge, alors que la seconde étape verra 14 épreuves dont le grand prix de la Dahra, a ajouté la même source. Cette édition du festival verra également l'organisation d'une compétition de saut d'obstacles catégorie trois étoiles (1,40 m de haut), ainsi que la compétition du challenge mondial d'équitation pour les jeunes catégories.

Le festival permettra aux participants d'améliorer leur niveau, en plus de la détection des jeunes talents en vue de les former pour représenter l'Algérie dans les manifestations sportives continentales et mondiales, indique-t-on de même source.

HANDBALL/COUPE ARABE DES CLUBS (DAMES-2E JJ): Victoire de l'ASFAK Constantine devant NRF Constantine (22-20)

Le club de handball féminin l'ASFAK Constantine s'est imposé devant le NRF Constantine sur le score de 22 à 20 (mi-temps : 11-10), en match comptant pour la 2e journée de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (dames), disputé lundi à Sfax (Tunisie). C'est la première victoire des Constantinoises dans la compétition, après la défaite concédée, dimanche, face au Club Africain (Tunisie) sur le score de 31 à 26. Dans l'autre match disputé lundi, l'ASF Sfax a obtenu une deuxième victoire dans la compétition en s'imposant devant le Club Africain 27 à 17. Pour la 3e journée de compétition,

prévue mardi, deux rencontres sont au programme. Le Club Africain sera opposé au HBC El-Biar, alors que l'ASF Sfax jouera face au NRF Constantine.

Cette édition de la Coupe arabe féminine regroupe cinq formations : le HBC El-Biar (Algérie), l'ASFAK Constantine (Algérie), le NRF Constantine (Algérie), le Club Africain (Tunisie, tenant) et l'ASF Sfax (Tunisie, organisateur) et se dispute en deux phases. La première phase se jouera en mini-championnat (aller simple) à l'issue duquel les quatre premiers se qualifieront en demi-finales. La finale aura lieu dimanche 25 mars.



COMPÉTITIONS AFRICAINES DE FOOTBALL : Les clubs algériens fixés sur leurs prochains adversaires aujourd'hui

Les quatre représentants algériens engagés dans les deux compétitions africaines interclubs : Ligue des champions d'Afrique et la Coupe de la Confédération (CAF) : l'ES Sétif, le MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad, seront fixés sur leurs prochains adversaires aujourd'hui, lors du tirage prévu au siège de la CAF au Caire en Egypte à partir de 17h00 (heure algérienne) sous la conduite de l'ancien international nigérian Daniel Amokachi.

En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par l'ES Sétif, vainqueur du trophée en 2014, et le MC Alger. L'Entente s'est qualifiée pour la phase de poules aux dépens des Ghanéens d'Aduana Stars, non sans s'incliner en match aller (1-0) disputé au stade Agyeman Badu à Dormaa Ahenkro. Lors de la seconde manche disputée dimanche soir au stade du 8-mai 1945 à huis clos, les Sétifiens ont renversé la vapeur de fort belle manière en l'emportant sur le score sans appel de 4 à 0.

L'Entente retrouve ainsi la phase de poules de la prestigieuse compétition continentale, deux ans après l'avoir quitté par la petite porte, suite à sa disqualification en raison des incidents ayant émaillé le match disputé à domicile face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, futurs vainqueurs de l'épreuve.

Le MC Alger a composé pour sa part son billet face au Nigériens de MFM FC grâce à sa large victoire samedi (6-0) en 16es de finale (retour) de l'épreuve, au stade olympique du 5-juillet.

En match aller, Le Doyen s'est incliné sur le score de 2 à 1. A noter que les 7 derniers vainqueurs de la Ligue des champions de la CAF sont parmi les 16 qualifiés pour la phase de poules: WAC (tenant), Sundowns, TP Mazembe, ES Sétif, Al Ahly, ES Tunis, ES Sahel.

Les deux premières journées de la phase de poules auront lieu les 4-6 et 15-16 mai avant une pause jusqu'au 27 juillet en raison de la Coupe du monde 2018 en Russie.

En Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad et l'USM Alger se sont qualifiés pour les 16es de finale (bis) de cette compétition.

Le Chabab a validé son billet aux dépens des Zambiens de Nkana FC (aller 3-0, retour 0-1), alors que l'USM Alger a sué pour passer l'écueil de l'AS Maniema de la RD Congo (aller 2-2, retour 1-1).

Les deux équipes algériennes affronteront en 1/16es bis des adversaires sortis en seizièmes de finale de la Ligue des champions. Les matchs aller auront lieu entre le 6 et 8 avril et le retour les 17 et 18 avril.

Les 16 clubs qualifiés pour la phase de poules de la Ligue des champions :

MC Alger et ES Sétif (Algérie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Primeiro de Agosto (Angola), Township Rollers (Botswana), Al-Ahly (Egypte), Horoya AC (Guinée), Difaâ El Jadida et WAC Casablanca (Maroc), TP Mazembe (RD Congo), Mbabane Swallows (Swaziland), AS Togo-Port (Togo), Espérance Tunis et l'Etoile du Sahel (Tunisie), Kampala CCA (Ouganda) et Zesco United (Zambie).

Les 32 clubs engagés en 16es de finale (bis) de la Coupe de la Confédération :

SuperSport United (Afrique du Sud), CR Belouizdad (Algérie), USM Alger (Algérie), CARA (Congo), CS La Mancha (Congo), El Masry (Egypte), Deportivo Niefang (Guinée équatoriale), Wollaita Dicha (Ethiopie), Djoliba (Mali), Fosa Juniors (Madagascar), Raja Casablanca (Maroc), RS Berkane (Maroc), Costa do Sol (Mozambique), Enyimba (Nigeria), Akwa Utd (Nigeria), Hilal El-Obied (Soudan).

Bidvest Wits (Afrique du Sud), ASEC Mimosas (Cote d'Ivoire), Williamsville AC (Cote d'Ivoire), AS Vita (DR Congo), Saint George (Ethiopie), Gor Mahia (Kenya), CF Mounana (Gabon), Aduana Stars (Ghana), UD Songo (Mozambique), MFM FC (Nigeria), Plateau United (Nigeria), Rayon Sports (Rwanda), Generation Foot (Sénégal), El Hilal (Soudan), Young Africans (Tanzania), Zanaco (Zambie).

APS

CAN-2019 (U-20) PRÉPARATION : La Tunisie, adversaire de l'Algérie, tenue en échec par la Mauritanie (3-3)

L'équipe tunisienne de football de moins de 20 ans (U-20), adversaire de l'Algérie au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, a été tenue en échec dimanche à Nouakchott par la Mauritanie (3-3) en match amical préparatoire.



Les Tunisiens menaient au score à la mi-temps (2-0), avant que les Mauritaniens ne renversent la vapeur en seconde période et égaliser dans le temps additionnel. De son côté, l'équipe nationale algérienne jouera une double

confrontation en amical face au Niger, pays hôte de la CAN-2019. Le premier test se joue ce lundi après-midi au stade du 20-août 1955 d'Alger (18h00), alors que la seconde opposition aura lieu jeudi prochain au même lieu et à la même

heure. Convoqué par le Directeur des équipes nationales (DEN) Boualem Charef, l'attaquant Mohamed Belkheir (Inter Milan/Italie) n'a pas été libéré par son club mais il devrait signer ses grands débuts face à la Tunisie. Le match aller

face à la Tunisie se jouera à Alger le samedi 31 mars, alors que la seconde manche est fixée au samedi 7 avril à Tunis. En cas de qualification, l'équipe nationale sera opposée au Ghana au mois de mai prochain.

LIGUE 2/ GC MASCARA:

L'entraîneur Henkouche tire la sonnette d'alarme

L'entraîneur du GC Mascara, Mohamed Henkouche, en place depuis deux semaines, a déploré plusieurs handicaps qui risquent de compliquer davantage la mission de son équipe qui lutte pour son maintien en Ligue deux de football.

"Quelques jours dans le club m'ont permis de déceler plusieurs lacunes rendant notre mission très difficile pour sauver cette formation de la relégation", a déclaré Henkouche à l'APS.

Les gars de la ville de l'Emir Abdelkader souffrent le martyre depuis le début de la phase retour en particulier.

L'enchaînement des contre-performances, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, leur ont coûté de sombrer dans la zone rouge occupant

la 14e place (3e potentiel relégable) avec 22 points.

"Les joueurs ne sont plus motivés après avoir vainement attendu la régularisation de leur situation financière. Certains d'entre eux font face aussi au problème d'hébergement.

Tout cela s'est répercuté négativement sur leur rendement et leurs résultats sur le terrain, a déploré Henkouche qui avait succédé à Mohamed Kadaoui.

Ce n'est pas tout, puisque l'ancien coach du CR Belouizdad et plusieurs autres clubs algériens s'est plaint aussi de l'indiscipline régnant au sein du groupe critiquant, au passage, l'état d'esprit malsain qui marque la vie quotidienne de son groupe. Deux aléas qui sont, selon Henkouche, pour beaucoup dans

les mauvais résultats du "Ghali" cette saison et qui rendent très compliquée sa mission pour laquelle il s'est engagé avec la formation de sa ville natale, à savoir sauver l'équipe de la relégation. Le même entraîneur est allé même jusqu'à qualifier le GCM d'une équipe de quartier, en constatant le laisser-aller des joueurs et leur manque de professionnalisme, révélant que certains d'entre eux ne respectent pas ses choix.

Les "Vert et Blanc" restent sur trois défaites de rang, dont deux à domicile contre le MO Béjaïa et l'AB Boussaâda.

Ils rendront visite au CA Bordj Bou Arréridj, une équipe qui joue pour l'accession, lors de la 24e journée, prévue après la trêve internationale actuelle.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE :

Carton plein pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

Sur les 12 pays autorisés à engager deux clubs en Ligue des champions d'Afrique de football, trois seulement, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont réussi à faire carton plein à l'issue des seizièmes de finale retour disputés ce week-end.

L'Algérie sera représentée en phase de poules dont le tirage au sort sera effectué mercredi au siège de la Confédération africaine de football au Caire, par le MC Alger et l'ES Sétif.

Le Maroc a conservé ses deux représentants WA Casablanca (tenant du trophée) et Difaâ El Djadida, alors que la Tunisie est présente à la phase de poules avec ses deux meil-

leurs équipes: l'ES Tunis de Youssef Belaili et l'ES Sahel de l'entraîneur Kheireddine Madoui.

L'Afrique du Sud, l'Egypte, la RD Congo et la Zambie arrivent juste derrière avec un club sur deux. En revanche, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria et le Soudan ont perdu leurs deux représentants.

Huit anciens vainqueurs sont qualifiés pour la phase de poules : Al Ahly (1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012, 2013), TP Mazembe (1967, 1968, 2009, 2010, 2015), l'ES Tunis (1992, 2011), Wydad Casablanca (1992, 2017), MC Alger (1976), Etoile du Sahel

(2007), ES Sétif (2014) et Mamelodi Sundowns (2016). Au total ces équipes cumulent 21 couronnes en 53 éditions depuis 1965.

Le champion toutes catégories, Al-Ahly, hormis ses 6 consécutions depuis 1997 a disputé 12 phases de poules de la Ligue des champions (cette année, ce sera la 13e), auxquelles il faut en ajouter deux autres (2014 et 2015) dans la Coupe de la Confédération.

La phase de poules 2018 sera marquée par la présence inédite des Township Rollers, l'AS Togo-Port, le Horoya AC, Kampala CCA et les Mbabane Swallows lesquels n'avaient jamais vu, ni de près, ni de loin

une phase de poules de Ligue des champions. Le Primeiro de Agosto avait été du premier Top 8 de l'épreuve pour son inauguration en 1997. Depuis, plus rien mais trois autres clubs angolais ont atteint ce stade de la compétition, Petro Atletico (2002), AS Aviação (2003) et Recreativo Libolo (2013). D'autre part, 84 matchs ont été joués au cours de la phase initiale. Ils ont donné lieu à 217 buts soit une moyenne de 2,58 buts par match. Le MC Alger et l'ES Sétif sont parmi les rares équipes ayant réalisé de gros scores lors des deux premiers tour de la compétition.

AMICAL / ALGÉRIE - TANZANIE : L'Égyptien Hassan El-Ghandour au sifflet

L'arbitre international égyptien Ahmed Mahrous Hassan El-Ghandour a été désigné pour diriger le match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue tanzanienne jeudi prochain au stade du 5-juillet d'Alger (18h00), a annoncé la fédération algérienne (FAF) ce lundi sur son site officiel.

El-Ghandour sera assisté de ses compatriotes Ahmed Taoufik Taleb Ali et Youssef Wahid Youssef El Bostaty.

Le quatrième arbitre est l'Algérien Aouina Said alors que le messaïre au match est Koussa Messaoud.

La sélection nationale entame ce lundi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa en présence de 24 joueurs dont 11 évoluant en Ligue 1 Mobilis.

Les Verts disputeront un second match amical le mardi 27 mars face à l'Iran au stade de Graz en Autriche (18h00).

Ces deux rencontres entrent dans le cadre des préparatifs en vue de la reprise des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en septembre prochain avec un déplacement à Banjul pour affronter la Gambie, lors de la deuxième journée.

CAN-2019 (U-20) ÉLIMINATOIRES/ PRÉPARATION : L'Algérie s'impose face au Niger (2-0)

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U-20) s'est imposée ce lundi face à son homologue du Niger 2 à 0 (mi-temps : 0-0) en match amical disputé au stade du 20-août 1955 d'Alger, en vue de la double confrontation face à la Tunisie au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Les deux buts de la partie ont été inscrits en seconde période par l'entremise de Dehiri Hocine et Boucif Merzoug.

Les deux équipes vont se rencontrer de nouveau jeudi prochain au même lieu et à la même heure.

L'attaquant de l'Inter Milan (Italie) Mohamed Belkheir (19 ans) n'a pu honorer sa convocation en raison du refus de son club de le libérer.

Il devrait signer ses grands débuts face à la Tunisie.

Les coéquipiers de Zerdoum Redouane (NA Hussein-Dey) accueilleront les Tunisiens en match aller prévu samedi 31 mars, alors que la seconde manche est fixée au samedi 7 avril à Tunis.

En cas de qualification, les Verts seront opposés au Ghana au mois de mai prochain. De son côté, la Tunisie a fait match nul dimanche face à son homologue mauritanienne (3-3) en match amical disputé à Nouakchott.

APPS

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL: Madjer : «Je pense avoir établi une liste de joueurs étudiée pour la Tanzanie et l'Iran»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah Madjer a estimé avoir établi une liste de joueurs "étudiée" en vue des deux matchs amicaux, le jeudi 22 mars face à la Tanzanie au stade 5-juillet d'Alger (18h00) et le mardi 27 mars devant l'Iran à Graz en Autriche (18h00).

"L'ensemble des 24 joueurs convoqués ont tous répondu présent lors du premier jour du stage (hier lundi, ndlr), où il règne une ambiance bon enfant au sein du groupe. En concertation avec les deux autres membres du staff technique, je pense que nous avons établi une liste de joueurs étudiée avec une doubleur dans chaque poste", a indiqué Madjer dans un entretien vidéo diffusé lundi soir sur le site de la Fédération algérienne (FAF).

L'équipe nationale a entamé lundi un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) en présence de 24 joueurs dont 11 évoluant en championnat local. A noter le retour du défenseur central Essaid Belkalem (JS Kabylie), dont la dernière apparition en sélection remonte à la fin de l'année 2014.

"Mahrez et Brahimi se sont entraînés à l'écart du groupe en raison de blessures



musculaires sans gravité. J'ai fait appel à Islam Slimani pour lui permettre de replonger dans l'ambiance de l'E.N, ça lui fera du bien. Si on jugera qu'il a récupéré de sa blessure (à la cuisse, ndlr), il participera à ces deux rencontres, sinon on ne prendra pas de risques car on pense à sa carrière", a ajouté Madjer qui a préféré cette fois-ci s'adresser aux médias par le biais d'un enregistrement vidéo et non

directement en conférence de presse. Le sélectionneur national a annoncé par l'occasion l'arrivée de Lounès Gaouaoui en tant qu'entraîneur des gardiens de but en plus du préparateur physique Nacereddine Chérifi.

Outre ces deux matchs amicaux contre la Tanzanie et l'Iran, la sélection nationale jouera le 7 juin prochain à Lisbonne face au Portugal de Cristiano Ronaldo.

Projet de réalisation d'un centre technique régional de préparation à Saïda (Rabah Saadane)

La réalisation d'un projet de réalisation d'un centre technique régional de préparation des équipes de football sera lancée prochainement dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris lundi du directeur technique national à la FAF, Rabah Saadane.

Rabah Saadane, qui a visité le site sur lequel sera édifée cette infrastructure sportive de 12 hectares, situé dans la localité d'Ain Zerga dans la com-

mune de Ouled Khaled, a donné son accord de principe pour matérialiser les travaux à l'indicateur de la Fédération algérienne de football (FAF).

Le même responsable a estimé que ce site stratégique peut aider à la réalisation de ce genre de projet auquel accorde la fédération algérienne de Football un intérêt pour développer le football en Algérie.

La FAF prend en charge le financement de l'étude et la

réalisation de ce projet. Une commission technique relevant de la FAF sera dépêchée dans les prochains jours pour entamer l'étude globale de ce projet retenu parmi 4 grands projets similaires qui seront réalisés à travers le pays, a-t-on ajouté. Le futur centre de préparation, qui regroupera des terrains de football, un centre médical, une piscine, des salles omnisports, une salle de réunion, une résidence et un

bloc administratif, sera réalisé pour accueillir les équipes de football de la région ouest et du sud-ouest du pays à long terme d'année, selon Rabah Saadane. L'ancien entraîneur de l'équipe nationale a eu droit à des explications par les responsables du secteur de la jeunesse et des sports et de l'urbanisme et de la construction, au sujet de l'assiette qui a été dégagée pour la réalisation de ce projet sportif.

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE): JS Kabylie-USM Blida samedi au stade 5-Juillet (FAF)

La rencontre JS Kabylie-USM Blida, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, se déroulera samedi prochain à 16h00 au stade 5-Juillet d'Alger, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette rencontre devait avoir lieu au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou,

avant d'être programmée une première fois au stade olympique du 5-Juillet en raison de l'incapacité de l'enceinte de Tizi-Ouzou d'accueillir au moins 20.000 personnes, comme exigé par la Commission de la Coupe d'Algérie de la FAF. Quelques jours plus tard, la FAF a annoncé sa décision de reporter ce dernier quart de finale

à une date ultérieure, afin de permettre à la JSK de choisir le stade qui abritera cette rencontre. Après plusieurs jours de concertation, la direction kabyle a jeté son dévolu sur le grand stade d'Alger. Le vainqueur de cette rencontre rejoindra le MC Alger, l'USM Bel-Abbès et le CR Zaouia au dernier carré de l'épreuve populaire.

LIGUE 1 MOBILIS/ SANCTIONS :

Six mois de suspension pour le porte-parole de l'US Biskra (LFP)

Le porte-parole de l'US Biskra (Ligue 1 Mobilis de football) Brahimi Saou a été condamné à six mois de suspension, dont trois avec sursis de toute fonction officielle pour "menace et comportement anti-sportif envers officiels" lors de la réception de l'USM Alger (défaite 1-0) le 1er mars en championnat, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur

son site officiel. Outre cette sanction, le dirigeant de l'USB devra s'acquitter d'une amende de 80.000 dinars, précise la même source. Par ailleurs, le milieu offensif de l'USM El-Harrach Younes Sofiane a été condamné à trois mois de suspension dont 1 avec sursis suite à son expulsion lors du match en déplacement face à l'USM Blida (défaite 2-0) dans le cadre

de la 23e journée de Ligue 1.

En Ligue 2, le médecin du RC Relizane M'hamed Samet a été condamné à six mois de suspension dont trois avec sursis de toute fonction officielle en plus d'une amende de 80.000 dinars pour "menace et comportement anti-sportif envers officiels".

Le défenseur de l'AS Ain M'lila Zinedine Benyahia s'est

vu infliger trois mois de suspension ferme en plus d'une amende de 30.000 dinars pour "voie de faits". Enfin, chez la catégories réserves, l'entraîneur de la JS Saoura Mohamed Bachir est suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour "comportement anti-sportif envers officiels" en plus d'une amende de 40.000 dinars.

SCHUSTER DÉBARQUE EN CHÎNE

Le Dalian Yifang, nouveau club de Yannick Ferreira, ancien de Monaco et de l'Atlético Madrid, a débuté la saison de manière catastrophique, avec 3 défaites et un niveau de jeu incroyablement faible. Les dirigeants ont immédiatement réagi et Bernd Schuster a été appelé à la rescousse pour reprendre en mains les destinées du club. L'ancien technicien du Barça ou du Real Madrid ne manquera pas de travail.



LE PSG VOUDRAIT MIRALEM PJANIC

Selon La Gazzetta dello Sport, le PSG aurait jeté son dévolu sur Miralem Pjanic pour le prochain mercato. L'ancien Lyonnais, lié à la Juventus jusqu'en 2021, est un pion essentiel de l'effectif de Max Allegri. Avec lui sur le terrain, la Vieille dame récolte en moyenne 2,7 points (sans lui, 2 points). Excellent tireur de coup franc, doté d'une excellente frappe et d'une très bonne

vision du jeu, l'ex-joueur de l'AS Roma pourrait arriver dans la capitale avec son entraîneur actuel, visé également par la direction parisienne.

ICARDI REFROIDIT SES PRÉTENDANTS

Annoncé dans le viseur de Manchester United et du Real Madrid, Mauro Icardi (25 ans, 24 matchs et 22 buts en Serie A cette saison) ne semble pas enclin à quitter l'Inter Milan l'été prochain. En effet, l'attaquant argentin a de nouveau affirmé son attachement au club lombard, avec lequel il est lié jusqu'en juin 2021.

"Je me vois ici à 30 ans, j'espère parcourir un long chemin avec l'Inter. Je veux gagner quelque chose avec ce maillot, ce club ne gagne pas de titres depuis trop d'années", a expliqué l'Albiceleste pour Rivista Undici. Icardi négocie actuellement une prolongation de son contrat avec les dirigeants nerazzurri, décidés à retenir leur capitaine.

Isco donnerait sa préférence à Chelsea !

Alors qu'Eden Hazard semble se laisser un peu aller ces derniers temps (signe d'envie de départ ?), il faudra un grand nom pour remplacer le Belge. Et il se peut qu'Isco soit cette personne. D'après les informations de l'Express, l'espagnol, Isco aurait bel et bien des envies d'ailleurs. Il aimerait fort découvrir la Premier League où plusieurs clubs lui font les yeux doux. Mais il semblerait qu'il aimerait rejoindre son ami Morata à Chelsea. Il faut dire que c'est peut-être la voie la plus probable si un transfert se fait. D'abord, car le joueur possède des amis au sein du club londonien, mais aussi car Chelsea et le Real Madrid pourraient parler d'affaire et d'échange avec Eden Hazard.



Hummels de retour à Dortmund ?

Le Bayern Munich pourrait perdre l'un de ses cadres. Selon le magazine Kicker, Mats Hummels envisagerait de quitter la formation bavaroise. Pour être précis, le défenseur allemand partirait à une condition, en cas d'arrivée sur le banc de Thomas Tuchel, l'un des candidats à la succession de Jupp Heynckes. En effet, les deux hommes ne seraient pas restés en bons termes suite à leur collaboration au Borussia Dortmund. C'est justement chez les Borussen que le champion du monde 2014 pourrait rebondir. Parti en 2016 du BVB, le joueur de 29 ans est sous contrat jusqu'en 2021 avec le leader de la Bundesliga.

Kane rapporterait 198 millions d'euros !

D'après les chiffres publiés par l'Observatoire du football, Harry Kane est le joueur du Big Four qui rapporterait le plus d'argent à son club en cas de transfert.

Tottenham réaliserait une plus-value de 198 millions d'euros en vendant l'attaquant anglais, qui devance ainsi l'Argentin du FC Barcelone Lionel Messi (197) et son coéquipier et compatriote Dele Alli (164). Antoine Griezmann, l'avant-centre de l'Atlético Madrid et des Bleus, est au pied du podium avec 128 millions d'euros de possibles bénéfices pour le club de la capitale espagnole.



SG ADJOINT DE L'OTAN: Il y a beaucoup à apprendre des efforts de l'Algérie pour la stabilité de la région

Le Secrétaire Général adjoint de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) chargé des questions politiques et de sécurité, Aléjandro Alvargonzales, a affirmé lundi à Alger qu'il y avait "beaucoup à apprendre" des efforts de l'Algérie pour la stabilité de la région.

S'exprimant dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, le responsable de l'OTAN a indiqué avoir évoqué avec M. Messahel les efforts de l'Algérie en matière de stabilité régionale, affirmant qu'il y avait "beaucoup à apprendre de ces efforts".

"Il faut qu'on comprenne et qu'on apprenne de ce que l'Algérie a fait pendant toutes ces années" pour la stabilité de la région, a-t-il ajouté, se disant "très honoré" d'avoir entendu le ministre lui expliquer de "façon très détaillée" ce qui peut ou doit être fait "pour mieux coopérer et mieux entendre ce qui se passe dans la Méditerranée".

Pour sa part, M. Messahel a fait savoir que la visite de M. Alvargonzales s'inscrit dans le cadre du dialogue qui existe entre l'OTAN et l'Algérie, ajoutant que les deux parties avaient institué un "dialogue permanent".

"Ce sont des rencontres très utiles dans la mesure où nous discutons de sécurité régionale et des problèmes qui se posent à notre région".

Il a indiqué que ce genre de rencontre est important "pour les uns et pour les autres", dans la mesure, a-t-il expliqué, "où nous présentons, selon notre propre lecture, les choses qui se passent dans notre environnement immédiat comme la situation en Libye, au Sahel et la lutte antiterroriste".

"Nous essayons de faire face à ces défis en partant de notre propre expérience que nous voulons partager avec nos partenaires", a-t-il affirmé.

Il a fait également savoir que la rencontre a été l'occasion "de parler de tout ce qui a été entrepris en Algérie depuis la loi sur la Rahma, ensuite la concorde civile et enfin la réconciliation nationale".

"Aujourd'hui, nous sommes dans une phase nouvelle qui est le vivre ensemble", a déclaré le chef de la diplomatie algérienne, rappelant que l'Algérie avait initié une résolution au niveau des Nations Unies qui porte sur le vivre ensemble en paix et qui ont décidé de faire de la journée du 16 mai de chaque année "Journée mondiale du vivre ensemble".

Pour le ministre vivre ensemble "c'est vivre en paix, c'est s'écouter, se respecter et puis travailler ensemble à l'instauration de la paix dans notre région".

Dans un communiqué remis à la presse, le ministère a indiqué que lors cet entretien, les deux parties ont procédé à une "évaluation d'ensemble" des relations et de la coopération entre l'Algérie et l'OTAN, et ce dans le cadre de la participation de l'Algérie au Dialogue méditerranéen de l'OTAN.

Elle se sont félicitées, à cette occasion, de la "qualité" du dialogue et de la coopération établis entre l'Algérie et l'OTAN et ont mis en relief les perspectives de coopération ouvertes au titre de la mise en œuvre du programme individuel de partenariat et de coopération signé entre les deux parties en 2014, selon la même source.

APS

Le Président Bouteflika félicite son homologue tunisien à l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi, à l'occasion du 62^e anniversaire de la fête de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa "volonté constante de consolider les liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage et de poursuivre l'action en vue de hisser les relations de coopération, au plus haut niveau, au mieux des intérêts des deux pays".

"Il m'est agréable, au moment où le peuple tunisien frère célèbre le 62^e anniversaire de son indépendance, de vous présenter au nom du gouvernement et du peuple algériens et en mon nom personnel, nos sincères félicitations et nos vœux les meilleurs, priant le Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être, ainsi que davantage de progrès et de prospérité au peuple tunisien frère", a écrit le Président Bouteflika dans son message.

"Tout en partageant vos joies et celles du peuple tunisien frère en cette occasion nationale, chère à vos cœurs, lors de laquelle les Tunisiens se remémorent la lutte des enfants du peuple tunisien, hommes et

femmes, et de ses martyrs qui se sont sacrifiés pour affronter les forces coloniales", a-t-il affirmé.

"Je tiens à saluer vos démarches louables et vos efforts soutenus pour l'édification d'un état indépendant, démocratique, jouissant d'une place prestigieuse, aux fondements solides et pionnier dans le concert des Nations et des peuples", a indiqué le chef de l'Etat. "Je saisis cette heureuse occasion pour rappeler les valeurs et principes pour lesquels nous avons lutté ensemble pour le recouvrement de notre liberté et notre indépendance



et réitérer ma profonde satisfaction du niveau privilégié des relations de fraternité et de coopération unissant nos deux pays et peuples frères, en vous réaffirmant ma volonté constante de consolider les

liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage et de poursuivre l'action pour hisser les relations de coopération au plus haut niveau, au mieux des intérêts des deux pays", conclut le président Bouteflika.

Le Conseil de la nation participe à Malte à un atelier sur le rôle du Parlement et de la justice pénale dans la lutte anti-terroriste

Le Conseil de la nation participera, aujourd'hui et demain à Attard (Malte), à un atelier régional sur le "Rôle du Parlement et de la justice pénale dans la lutte anti-terroriste", organisée par l'Institut international pour la justice et l'Etat de droit en collaboration avec l'Union européenne (UE), a indiqué mardi un communiqué de l'institution parlementaire.

L'atelier vise à mettre en lumière le rôle majeur des parle-

mentaires dans l'élaboration des politiques de lutte anti-terroriste et l'amélioration des législations dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, a précisé la même source. Plusieurs points sont à l'ordre du jour de l'atelier, dont le rôle des parlementaires dans l'entraide judiciaire internationale, l'efficacité des autorités centrales et la coopération avec les fournisseurs d'accès à Internet, a conclu le communiqué.



DÉCÈS DE L'ANCIEN PM DU VIETNAM:

M. Ouyahia signe le registre de condoléances à l'ambassade du Vietnam

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a signé, hier au siège de l'ambassade du Vietnam à Alger, le registre de condoléances au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, suite au décès de l'ancien Premier ministre vietnamien, Phan Van Khai qui s'est éteint à l'âge de 85 ans.

"Nous avons appris avec affliction la disparition de l'ancien Premier ministre de la République du Vietnam Phan Van Khai. En cette douloureuse circonstance, je présente au nom de Son Excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au nom de l'Algérie peuple et gouvernement et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées auxquelles je joins mes sentiments les plus sincères de solidarité et de compassion au gouvernement et peuple vietnamiens ami,

ainsi qu'à la famille du défunt", lit-on dans le message. "Le Vietnam a perdu un de ses dirigeants et ses fils dévoués, qui s'est mobilisé de toute ses forces dans la défense de sa patrie et dans la concrétisation de son développement et de son progrès, a consacré sa vie au service de son peuple et contribué à l'établissement de la paix, de la concorde et de la tolérance", a conclu M. Ouyahia. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a signé le regis-



tre de condoléances avant son départ hier pour Kigali où il représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) qui se déroulera aujourd'hui.